AtMO GRAND EST
Metz - Nancy - Reims - Strasbourg

2021

Suivi de la plateforme d'information et de concertation sur les odeurs sur le Grand Reims (MElChIOR)

Rapport 2021

01/06/19 au 30/06/21

REF : EN_ENJEM_019_1

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Les données produites par ATMO Grand Est sont accessibles à tous sous licence libre **«ODbL v1.0».**
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur et les guides méthodologiques nationaux.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.
- Rapport non rediffusé en cas de modification ultérieure des données.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction :	*Jantzem Emmanuel, Responsable Unité Enjeux Emergents*
Relecture :	*Chrétien Eve, Ingénieur d'études Unité Enjeux Emergents*
Approbation :	*Drab-Sommesous Emmanuelle, Directrice du pôle Accompagnement et Développement*

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_8

Référence du projet : 00325

Référence du rapport : ENJEM-EN-019_1

Date de publication : 06/09/2021

ATMO Grand Est

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim
Tél : 03 69 24 73 73
Mail : contact@atmo-grandest.eu

SOMMAIRE

RÉSUMÉ 4

INTRODUCTION 5

1. DESCRIPTION 6

1.1. TERRITOIRE ETUDIE 6

1.2. OBJECTIF ET MISSION DE LA PLATEFORME MELCHIOR 7

1.3. METHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE 7

1.4. COMMUNICATION MISE EN OEUVRE 8

1.4.1. Communication externe 8

1.4.2. Communication interne 11

2. RESULTATS DU FONCTIONNEMENT D'ODO SUR 2 ANS 13

2.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA BASE 13

2.1.1. Nombre de signalements 13

2.1.2. Plage horaire et journalière des déclarations de plaintes 14

2.1.3. Caractérisation des odeurs 15

2.2. ANALYSE QUANTITATIVE 16

2.2.1. Evolution mensuelle des signalements 16

2.2.2. Evolution des signalements par type d'odeurs 16

2.3. IDENTIFICATION DE CLUSTERS 19

2.3.1. Zone de Bazancourt 19

2.3.2. Agglomération de Reims 22

2.3.3. Zone de Pontfaverger-Bétheniville 24

2.3.4. Puisieulx 25

2.3.1. Vaudemange 27

2.3.2. Beine-Nauroy 28

2.3.3. Val-de-Vesle 30

2.3.4. Bétheny 31

2.3.5. Treslon 32

3. PROPOSITION DE PLANS D'ACTIONS 2021-2022 34

3.1. CONSOLIDER LA BASE DE SIGNALEMENTS ODO 34

3.2. GARANTIR LA PASSAGE DE L'APPLICATION ODO A SIGNALAIR EN TOUTE TRANSPARENCE 34

3.3. POURSUIVRE LES ACTIONS MENEES EN TERMES DE COMMUNICATION 34

3.4. DEFINIR UN PLAN D'ACTION SPECIFIQUE A LA ZONE DE BAZANCOURT 35

3.5. DEFINIR LA NOTION DE PIC SIGNIFICATIF POUR UNE NUISANCE OLFACTIVE ET LE PROCESSUS ASSOCIE DE GESTION 35

CONCLUSION 36

RÉSUMÉ

Depuis juin 2019, le Grand Reims a mis en place une stratégie de gestion de la problématique olfactive en s'appuyant sur une plateforme d'information et de concertation sur les odeurs sur le Grand Reims dénommée MElChIOR (plateforME d'information et de ConcertatIon sur les Odeurs pour le Grand Reims).

En pratique, la plateforme de signalement des odeurs s'appuie de l'application ODO, disponible à tout citoyen du Grand Reims pour réaliser un signalement d'odeurs avec une information cohérente et objective.

Ce rapport met en avant les éléments qui ressortent de l'exploitation des informations recueillies dans la base de signalements ODO depuis deux ans à présent, du 1er juin 2019 au 30 juin 2021, avec 1135 signalements.

Concernant la répartition géographique des signalements répertoriée, la zone de Bazancourt (**243** signalements à Bazancourt, **118** à Boult-sur-Suippe, **68** à Bourgogne-Fresne, **33** à Pomacle et **9** à Isles-sur-Suippe) et la ville de Reims (**210** signalements) concentrent la majorité des signalements. D'autres communes présentent néanmoins un nombre de signalements relativement important (**supérieur à 45**), à savoir : Puisieulx, Vaudemange, Bétheniville et Beine-Nauroy.

36 communes comptabilisent au moins 1 signalement depuis la mise en place d'ODO sur le Grand Reims. **21%** des signalements ont été réalisés sur la commune de Bazancourt et **19%** sur la commune de Reims. D'autres communes se démarquent également avec un taux de signalement supérieur ou égal à 10% : Bétheniville et Boult-sur-Suippe.

Sur l'ensemble des signalements obtenus sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021, 311 signalements (avec un mail à l'appui) présentent une information sur le fait que les personnes « souhaitent être informées ». En date du 30/06/2021, cela représente un total de 86 personnes sur l'application ODO auquel s'ajoute 59 personnes en tant que partenaires dans le projet Melchior.

Le plus grand nombre de signalements mensuels ont été obtenus dès les premiers mois de lancement de l'application ODO sur le Grand Reims avec un pic observé en août 2019 (144 signalements). La comparaison de l'évolution entre les périodes de juin 2019 à mai 2020 et de juin 2020 à mai 2021 montre une relative similitude avec, néanmoins, des niveaux différents sur certaines périodes dont notamment un « niveau de fond » de signalements plus important de décembre 2020 à juin 2021.

Les évocations les plus utilisées sont « Epandages » avec 243 signalements (21%), puis « Autres » avec 232 signalements (20%), « Excréments » avec 204 signalements (18%) puis Egout/Œuf pourri/soufre avec 133 signalements (12%). Pour la partie « Autres », 60% de cette évocation est indiquée sur les communes de la zone de « Bazancourt, Isles-Suippe, Boult sur Suippe et Pomacle » et près de 18% pour la commune de Reims.

Dans les perspectives à venir pour la plateforme Melchior, nous pouvons noter la définition d'un pic olfactif significatif avec le développement de la procédure associée ainsi que le passage de l'application ODO vers l'application nationale SignalAir.

INTRODUCTION

Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit. Les nuisances olfactives sont définies par le Code de l'environnement comme des évènements polluants, qui contribuent notamment à la dégradation du cadre de vie des habitants d'un territoire. Ces nuisances olfactives suscitent un fort intérêt de la part des riverains notamment, mais aussi des collectivités, des services de l'Etat et des industriels.

Depuis juin 2019, la communauté urbaine du Grand Reims a mis en place une stratégie de gestion de la problématique olfactive en s'appuyant sur une plateforme d'information et de concertation sur les odeurs sur le Grand Reims dénommée MEIChIOR (plateforME d'information et de ConcertatIon sur les Odeurs pour le Grand Reims). En pratique, la plateforme de signalement des odeurs s'appuie de l'application ODO, disponible à tout citoyen du Grand Reims pour réaliser un signalement d'odeurs avec une information cohérente et objective.

Les objectifs définis dès l'élaboration de la plateforme sont les suivants :

- Constituer un lieu d'échange et de concertation entre les acteurs de la problématique odeur sur le Grand Reims.

- Développer une information cohérente et objectivée sur les odeurs par la mise en œuvre de l'application ODO.

- Traiter des données issues de l'application ODO par ATMO Grand Est pour alimenter les échanges et alerter le Grand Reims sur des évènements olfactifs significatifs, qui pourraient conduire à la mise en place d'un observatoire constitué d'un jury de nez formé au « Langage des Nez » (signalement des odeurs par l'identification de référent chimique).

- En cas d'évènement olfactif et sur demande du Grand Reims, intervenir par la mesure afin de caractériser les substances responsables des gênes olfactives et contribuer à identifier les leviers d'actions à mettre en œuvre en vue de les réduire dans une démarche préventive ou curative.

Ce rapport présente les outils développés dans le cadre de la communication sur les nuisances olfactives en général, la plateforme de signalements ODO en particulier ; les résultats de l'exploitation de la base de signalements recueillis par ODO sur la période du 1er juin 2019 au 30 juin 2021 et des propositions d'actions à poursuivre ou à mettre en place en perspectives sur 2021-2022.

1. DESCRIPTION

1.1. TERRITOIRE ETUDIE

La communauté urbaine du Grand Reims est composée de 9 territoires :

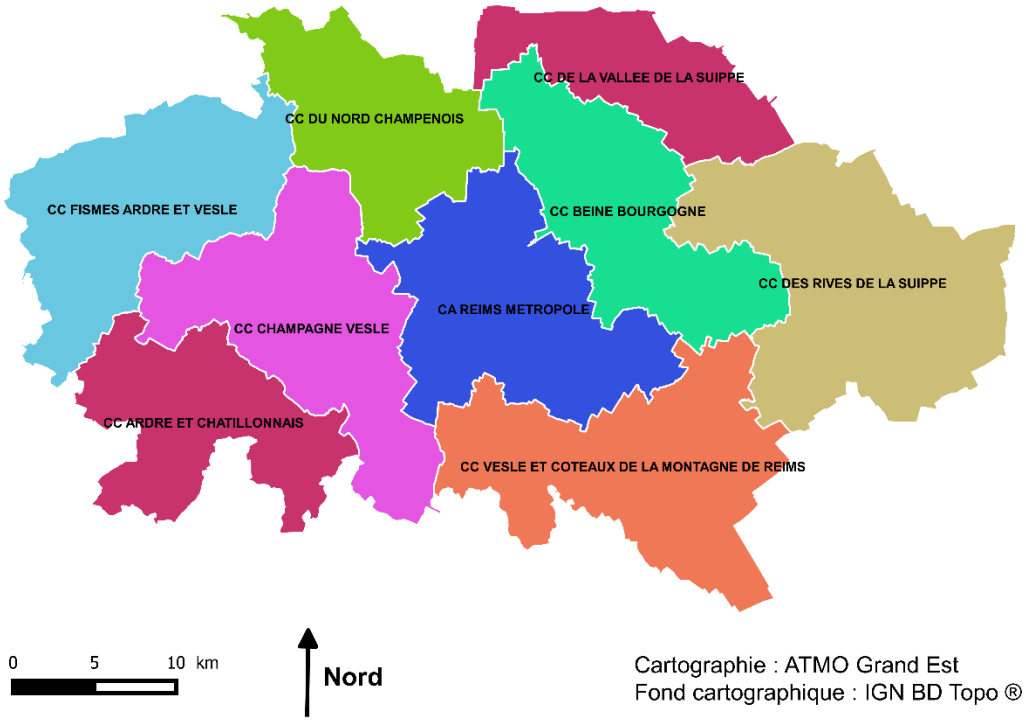

Figure 1 : Communauté urbaine du Grand Reims

Sur le territoire du Grand Reims, plusieurs zones du territoire sont susceptibles d'émettre des odeurs compte tenu de la proximité de différentes activités :

- L'activité agricole,
- L'activité du pôle agro-industriel sur Bazancourt, qui bénéficie d'un suivi par un jury de nez sur ce secteur,
- Autres activités industrielles.

1.2. OBJECTIF ET MISSION DE LA PLATEFORME MELCHIOR

Il s'agit de mettre en place un espace d'échange et de partage intégrant l'ensemble des parties concernée dont les objectifs peuvent être résumés ainsi :

- Constituer un lieu d'échange et de concertation entre les acteurs de la problématique odeur sur le Grand Reims par la mise en place de réunions à minima annuelles incluant les acteurs du suivi des odeurs sur la STEP et ceux du pôle agro-industriel (Bazancourt) afin de contribuer notamment à une sensibilisation des émetteurs sur ces nuisances.
- Développer une information cohérente et objectivée sur les odeurs par la mise en œuvre de l'application ODO développée par ATMO Hauts de France et mis à disposition à l'ensemble des Associations de Surveillance de la Qualité de l'Air. Cette application permet de collecter le signalement des odeurs par le grand public et d'identifier sur l'ensemble du territoire en temps réel les événements olfactifs par leur localisation et leur intensité.
- Accompagner le Grand Reims par la mise à disposition d'une expertise de mesure des composés olfactifs en cas de besoin.

Pour répondre à ces différents objectifs, les fonctions de la plateforme MELCHIOR sont de :

- Partager les informations existantes des jurys de nez déjà présents autour d'activités industrielles.
- Traiter les données issues de l'application ODO par ATMO Grand Est pour alimenter les échanges et alerter le Grand Reims sur des évènements olfactifs significatifs, qui pourraient conduire à la mise en place d'un observatoire constitué d'un jury de nez formé au « Langage des Nez ».
- En cas d'évènement olfactif et sur demande du Grand Reims, intervenir par la mesure afin de caractériser les substances responsables des gênes olfactives et contribuer à identifier les leviers d'actions à mettre en œuvre en vue de les réduire dans une démarche préventive ou curative.

1.3. METHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Les signalements des nuisances olfactives sont réalisés par le biais de l'outil ODO. ODO est une plateforme de signalements des odeurs développée en 2015 par Atmo Hauts-de-France. Conformément aux principes de coopération avec le réseau des AASQA, Atmo Hauts-de-France a souhaité promouvoir l'utilisation de l'Outil auprès des autres AASQA pour leur permettre de bénéficier des gains d'efficience qui en résultent.

Toute personne peut ainsi signaler en moins d'1 minute une pollution olfactive par le biais **du site internet ATMO Grand Est ou bien par une application, disponible sur Apple Store et Google Play**. Suite au signalement d'une nuisance, ODO permet :

- La mise en base des données recueillies.
- La diffusion paramétrable de l'information à un groupe de personnes au sein d'ATMO GE et Grand-Reims par mail.

- Un récapitulatif de chaque épisode par mail :
    - Caractérisation de l'épisode
    - Un lien avec des données météo locales.
    - La compréhension de la diffusion des odeurs.
    - L'origine et l'ampleur de la gêne.

Le fonctionnement **Public** pour l'application ODO a été déployé sur le Grand Reims.

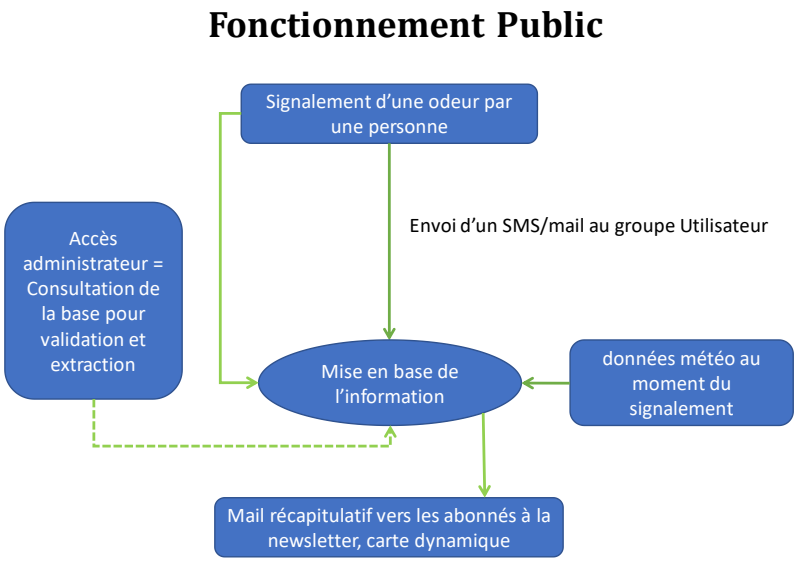

Figure 2 : Fonctionnement ODO Public

1.4. COMMUNICATION MISE EN OEUVRE

1.4.1. Communication externe

1.4.1.1. Lancement officiel de la plateforme de signalements odeurs

La mise en œuvre d'une communication vers les habitants a été gérée par le Grand-Reims et déléguée à ATMO Grand Est en amont de la mise en œuvre opérationnelle, afin de diffuser l'information de la mise à disposition aux habitants du Grand-Reims de cet outil sur le territoire. Une plaquette de communication a été élaborée par le Grand Reims avec le contenu fourni par ATMO Grand Est. Un communiqué de presse a également été réalisé et envoyé vers les médias lors du lancement officiel de la plateforme (Figure 3).

Grand Reims : Une appli pour signaler les nuisances olfactives

MIS EN LIGNE LE 9/06/2019 À 13:59

Arrondissement de Reims Le Grand Reims et ATMO Grand Est lancent l'application ODO !

Archive

Cette application accessible à tous via une plateforme web ou téléchargeable sur smartphone permet de signaler les nuisances perçues par les habitants de la communauté urbaine, d'identifier une source potentielle d'odeur pour évaluer dans un second temps la mise en place de solutions techniques de la part des émetteurs.

Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit. Elles sont définies par le code de l'environnement comme des événements polluants contribuant notamment à la dégradation du cadre de vie. Elles peuvent avoir un impact psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.

OBSERVATOIRE DES ODEURS

Une application pour signaler les odeurs

Avec le concours d'ATMO Grand Est, le Grand Reims lance l'Observatoire des odeurs (ODO), un outil simple pour permettre aux riverains de détecter et signaler les odeurs près de chez eux. Lancé pendant la Semaine européenne du développement durable, cet observatoire via l'application ODO, d'ores et déjà téléchargeable sur l'App Store et Android, permettra également de créer un référentiel tenant compte de la géolocalisation lors du signalement.

Pour télécharger et comprendre l'application ODO, un tuto est disponible via ce lien : **https://bit.ly/2P1Kh2t**

l'hebdo du vendredi

france bleu champagne-ardenne

Figure 3 : Articles et contacts médias

1.4.1.2. Développement de la Datavisualisation Grand Public

Pour le Grand Public, la datavisualisation a été développée afin de présenter un tableau de bord mettant en valeurs différents indicateurs issus de l'exploitation de la base de données de signalements de l'application ODO. Avec le développement de newsletters trimestrielles, l'objectif de mise à jour du tableau de bord (30/06/2021 pour la dernière mise à jour) sera calé sur celle de la parution d'une newsletter.

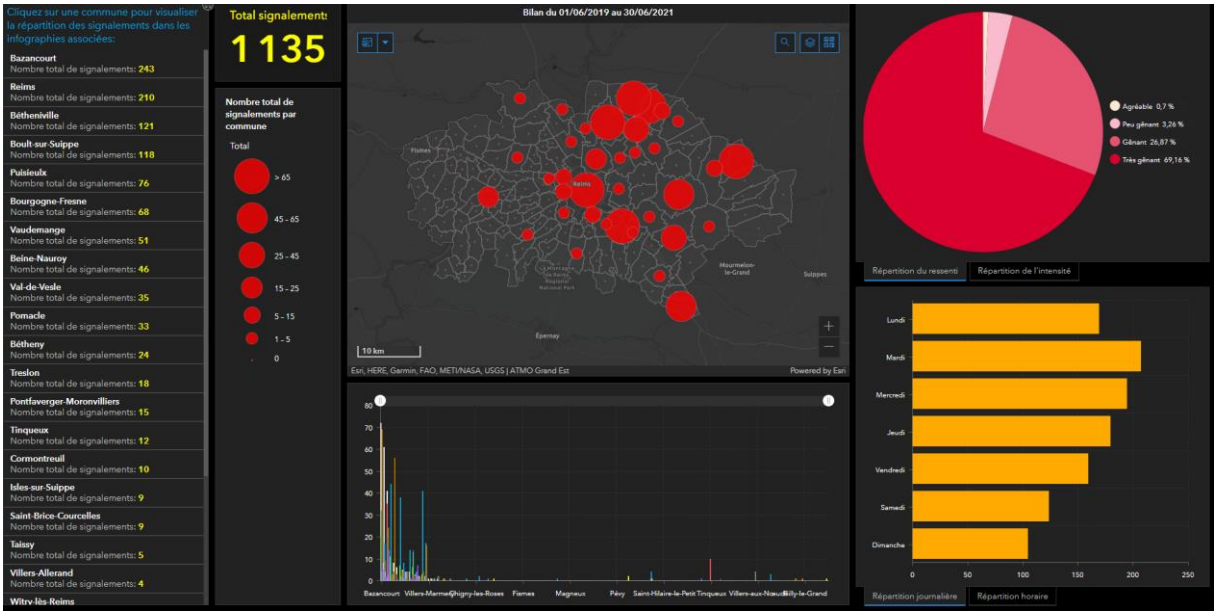

Figure 4 : Exemple de tableau de bord issu de la datavisualisation

1.4.1.3. Développement d'un storytelling

Le storytelling associé à la plateforme de signalements d'odeurs du Grand Reims et accessible au Grand Public a été lancé lors d'une conférence de Presse le 25/01/2021 (annexe 1). Il permet d'avoir des informations sur :

- L'évolution des signalements de nuisances olfactives enregistrés sur la plateforme ODO via la création d'une datavisualisation (tableau de bord avec indicateurs) dont un bilan est réalisé tous les 6 mois (3 mois à partir de juillet 2021).
- Comment signaler les nuisances olfactives via l'application ODO ? (Vidéo développée par ATMO Grand Est)
- La définition des nuisances olfactives
- La relation entre odeurs et santé
- L'engagement du Grand Reims
- L'accès à l'application ODO

Figure 5 : Un storytelling accessible au Grand Public

1.4.1.4. Lancement de la 1ère Newsletter Melchior

En juillet 2021, la 1ère Newsletter Melchior a été communiquée auprès des partenaires de la plateforme Melchior, des signalants de nuisances olfactives qui ont souhaité être informés puis à l'ensemble du Grand Public par sa mise en ligne sur le site Internet d'ATMO Grand Est.

Définie sur une fréquence de sortie trimestrielle, la newsletter est basée sur le partage d'articles rédigés par les différents partenaires associés à la plateforme Melchior, dont les sujets tournent autour de la thématique des odeurs.

Figure 6 : La 1ère Newsletter Melchior éditée le 5 juillet 2021

1.4.2. Communication interne

1.4.2.1. Newsletter ODO

Suite à l'émission d'une plainte, une newsletter est envoyée par mail aux abonnés du réseau (ATMO Grand Est et Service du Développement Durable du Grand Reims).

Celle-ci comprend :

- ✓ Les informations météo générales sur les 4 dernières heures,
- ✓ L'enchainement des différents signalements des utilisateurs au cours des dernières 24h,
- ✓ Information sur les odeurs déclarées : évocation, perception, intensité, ressenti, commentaire additionnel.

1.4.2.2. Développement de la datavisualisation pour les partenaires de la plateforme Melchior

En complément de l'accès au bilan comme le Grand Public via un tableau de bord, une datavisualisation plus détaillée a été créée spécifiquement pour le Grand Reims. Celle-ci permet :

- D'accéder à la carte en direct avec une mise à jour horaire des données
- D'observer l'apparition des signalements au fil du temps sur le Grand Reims grâce à une carte dynamique.
- D'accéder à un tableau de bord avec une mise à jour quotidienne des données.
- D'accéder au bilan d'évolution des signalements par commune.

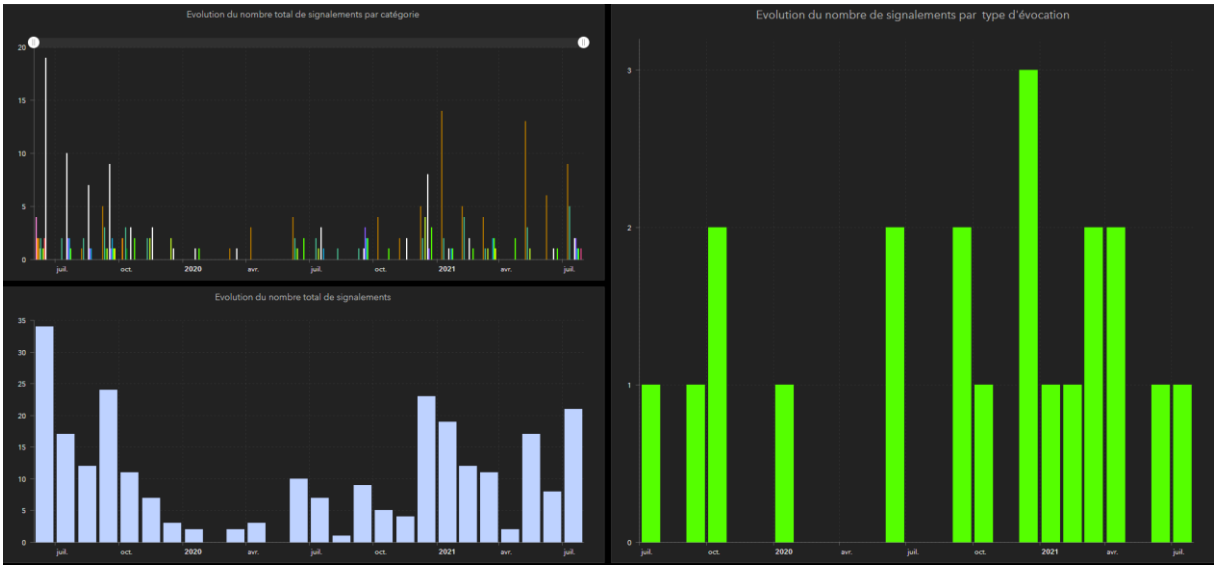

Figure 7 : Exemple d'évolution des signalements (avec évocation) sur la commune de Bazancourt

L'ensemble des informations contenues dans la datavisualisation « Grand Reims » ont permis d'alimenter les résultats présentés dans la partie 2 du rapport ainsi que les présentations pour les COPIL Melchior.

1.4.2.3. Comité de pilotage Melchior

Afin, entre autres, d'améliorer le dialogue et la communication entre les différentes parties prenantes*, le 1er comité de pilotage (COPIL) de la plateforme d'information et de concertation sur les odeurs pour le Grand Reims (Melchior) s'est tenu le 19 mars 2021. Les échanges se sont portés sur :

- Les modalités de fonctionnement général du Comité et les outils associés.
- La présentation du diagnostic sur les signalements d'odeurs réactualisé à fin 2020.
- La validation des modalités de gestion par le comité (en suivi régulier avec gradation des actions et en suivi en cas de « pic olfactif »).
- La validation des modalités de valorisation et élaboration d'une première newsletter.

**Participants au COPIL : Grand Reims (Pilote) ; ATMO Grand Est (Animateur), collège « Collectivités », collège « Etat », collège « Acteurs Professionnels », Collège « Associations ».*

Le prochain COPIL Melchior se tiendra le lundi 20 septembre 2021.

2. RESULTATS DU FONCTIONNEMENT D'ODO SUR 2 ANS

2.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA BASE

2.1.1. Nombre de signalements

1135 signalements ont été recueillis du 01/06/19 au 31/06/2021.

Concernant la répartition géographique des signalements répertoriée à partir de la figure 8, la zone de Bazancourt (243 signalements à Bazancourt, 118 à Boult-sur-Suippe, 68 à Bourgogne-Fresne, 33 à Pomacle et 9 à Isles-sur-Suippe) et la ville de Reims (210 signalements) concentrent la majorité des signalements. D'autres communes présentent néanmoins un nombre de signalements relativement important (supérieur à 45), à savoir : Puisieulx, Vaudemange, Béthenivile et Beine-Nauroy.

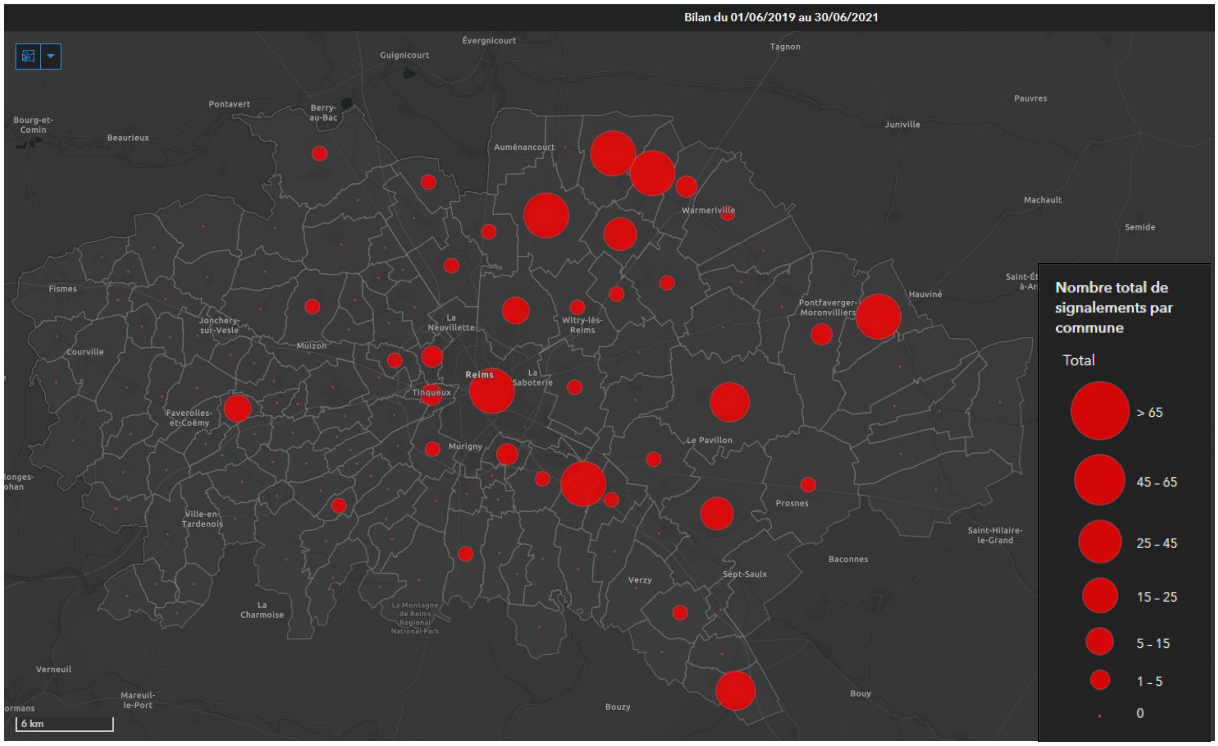

Figure 8 : Carte des signalements sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021

36 communes comptabilisent au moins 1 signalement depuis la mise en place d'ODO sur le Grand Reims (Figure 9). **21%** des signalements ont été réalisés sur la commune de Bazancourt et **19%** sur la commune de Reims. D'autres communes se démarquent également avec un taux de signalement supérieur ou égal à 10% : Bétheniville et Boult-sur-Suippe.

Sur les 6 derniers mois (01/01/2021 – 30/06/2021), les communes de Bétheny (+19) et de Tinqueux (+11) présentent une évolution significative au regard de l'ensemble des signalements réalisés sur ces communes de la mise en application d'ODO. Pour Bétheny, l'évocation majoritaire est « épandages » (14 signalements). Pour Tinqueux, il s'agit de « brûlé » avec certaines personnes évoquant une odeur de fumée (bois ou charbon) ou de caoutchouc.

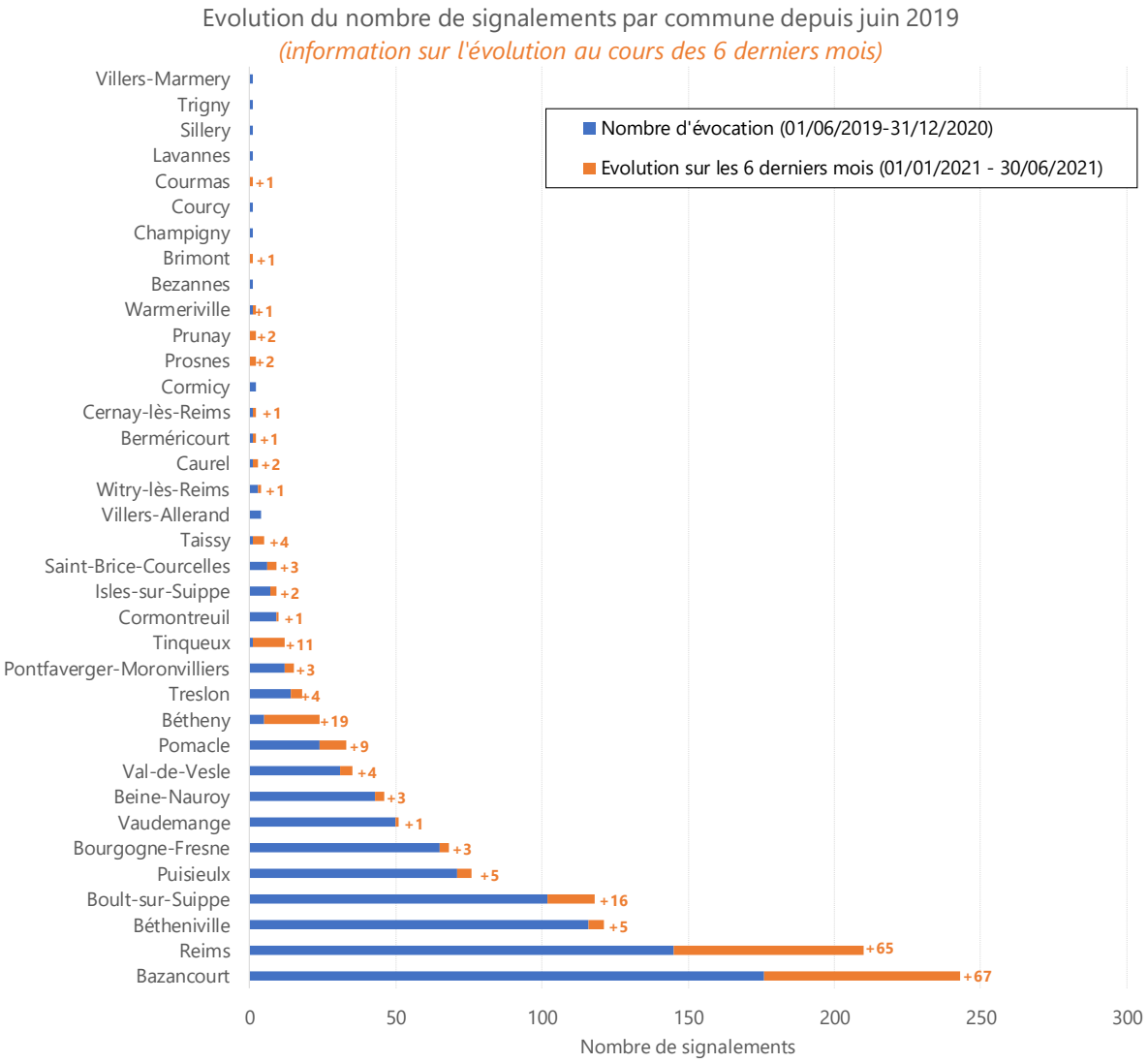

Figure 9 : Nombre de signalements par commune

Sur l'ensemble des signalements obtenus sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021, 311 signalements (avec un mail à l'appui) présentent une information sur le fait que les personnes « souhaitent être informées ». En date du 30/06/2021, cela représente un total de 86 personnes sur l'application ODO auquel s'ajoute 59 personnes en tant que partenaires dans le projet Melchior.

2.1.2. Plage horaire et journalière des déclarations de plaintes

Sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021, la répartition journalière des signalements montre des signalements plus importants pour les jours de la semaine (entre 14 et 18 % des signalements totaux) que pendant le weekend (entre 9 et 11 % des signalements totaux). Le maximum de signalements est obtenu le mardi avec 207 signalements au total depuis la mise en place de l'application ODO.

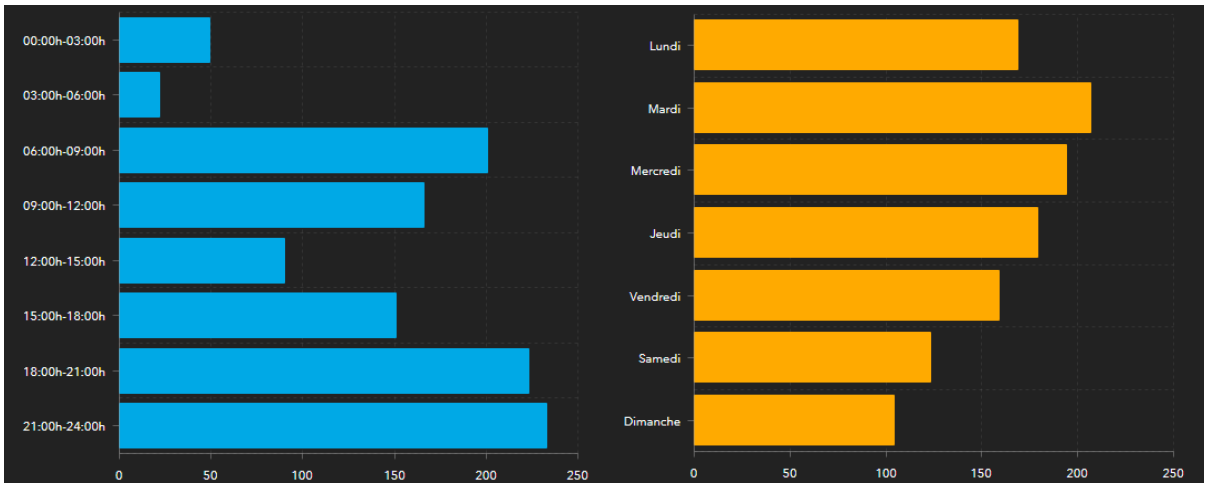

Figures 10 et 11 : Répartition horaire et journalière des signalements sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021

La répartition horaire des signalements montre qu'ils sont majoritairement émis entre 18h00 et 24h00 puis entre 06h00 et 09h00 (supérieurs à 200 signalements). Le plus grand nombre de signalements est réalisé sur la plage horaire 21h00 – 24h00 avec 233 signalements).

2.1.3. Caractérisation des odeurs

Une **odeur gênante à très gênante** est indiquée dans **96 %** des signalements. Une **intensité forte à très forte** est indiqué dans plus de **94 %** des signalements**.** Enfin, une **perception en continu** est indiquée dans **84%** des signalements.

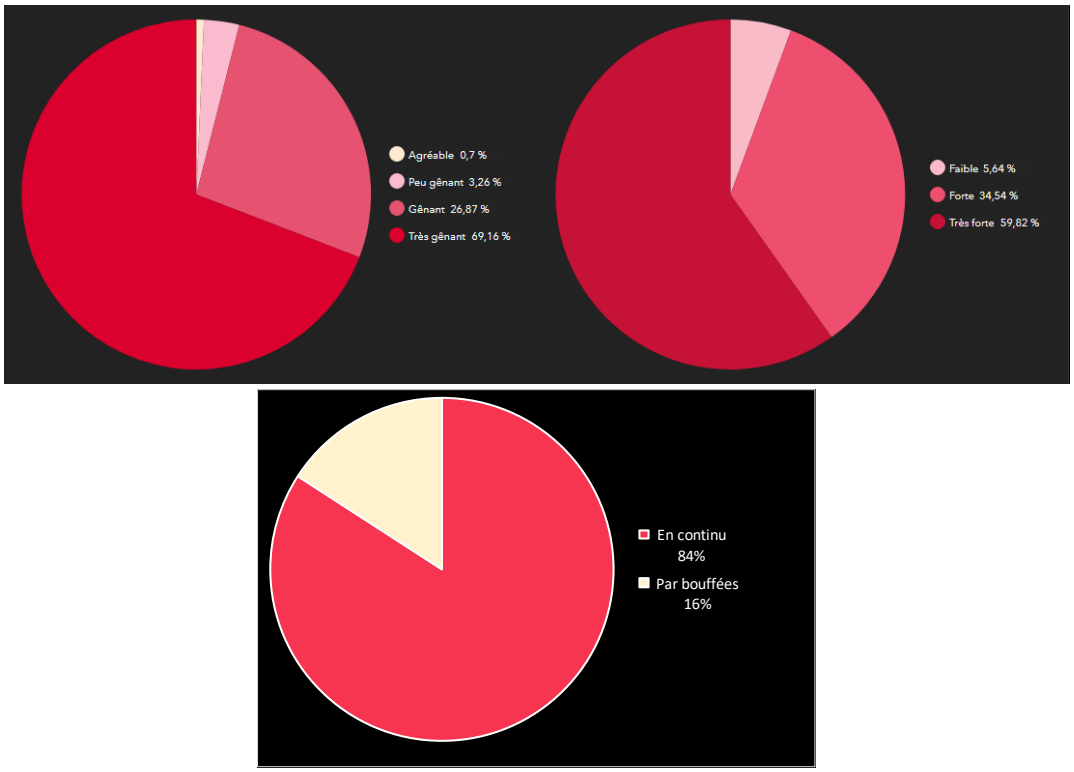

Figures 12, 13 et 14 : Répartition du ressenti, de l'intensité et de la perception des signalements sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021

2.2. ANALYSE QUANTITATIVE

2.2.1. Evolution mensuelle des signalements

La Figure 15 indique l'évolution mensuelle du nombre de déclarations depuis la mise en place de l'application ODO. Le plus grand nombre de signalements mensuels a été obtenu dès les premiers mois de lancement de l'application ODO sur le Grand Reims avec un pic observé en août 2019 (144 signalements). Par la suite, les signalements ont baissé pour être autour de 20 signalements mensuels sur la période de novembres 2019 à juin 2020.

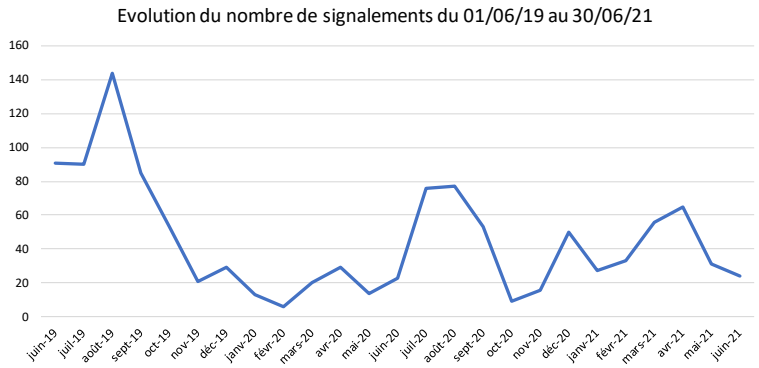

Figure 15 : Evolution mensuelle des signalements

Courant de l'été 2020, les signalements ont été plus importants avec plus de 60 signalements mensuels en juillet puis en août, période associée aux épandages.

Par la suite, une baisse est constatée sur les mois d'octobre et novembre 2020 mais les signalements repartent à la hausse par la suite avec des mois où le nombre de signalements est supérieur ou égale à 50 (décembre 2020, mars et avril 2021). La comparaison de l'évolution entre les périodes de juin 2019 à mai 2020 et de juin 2020 à mai 2021 montre une relative similitude avec, néanmoins, des niveaux différents sur certaines périodes dont notamment un « niveau de fond » de signalements plus important de décembre 2020 à juin 2021.

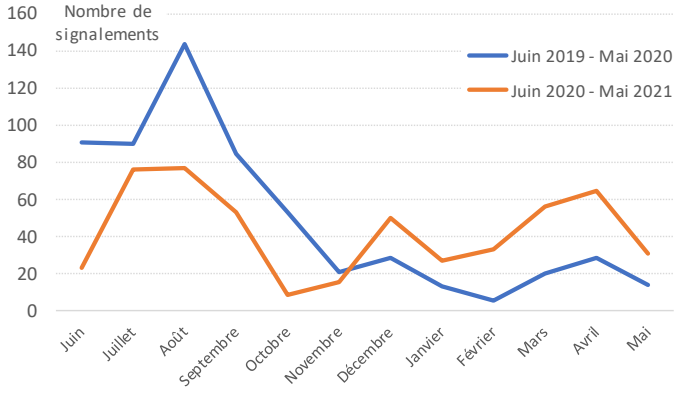

Figure 16 : Comparaison de l'évolution mensuelle des signalements entre période de juin 2019 à mai 2020 et de juin 2020 à mai 2021.

2.2.2. Evolution des signalements par type d'odeurs

18 évocations sont désormais proposées dans l'application ODO du Grand Reims ainsi que la possibilité de mettre « Autres ». Une seule évocation n'a pas été utilisée au 30/06/2021 : « Levure ». Parmi les évocations les plus utilisées, nous retrouvons « Epandages » avec 243 signalements (21%), puis « Autres » avec 232 signalements (20%), « Excréments » avec 204 signalements (18%) puis Egout/Œuf pourri/soufre avec 133 signalements (12%).

Pour la partie « Autres », 60% de cette évocation est indiquée sur les communes de la zone de « Bazancourt, Isles-Suippe, Boult sur Suippe et Pomacle » et près de 18% pour la commune de Reims. Dans les informations complémentaires transmis par les signalants sur ces évocations « Autres », nous retrouvons notamment : fermentation de betterave, drèche, poisson, urine, produits phytosanitaires, méthane, luzerne déshydratée ou encore de bassin.

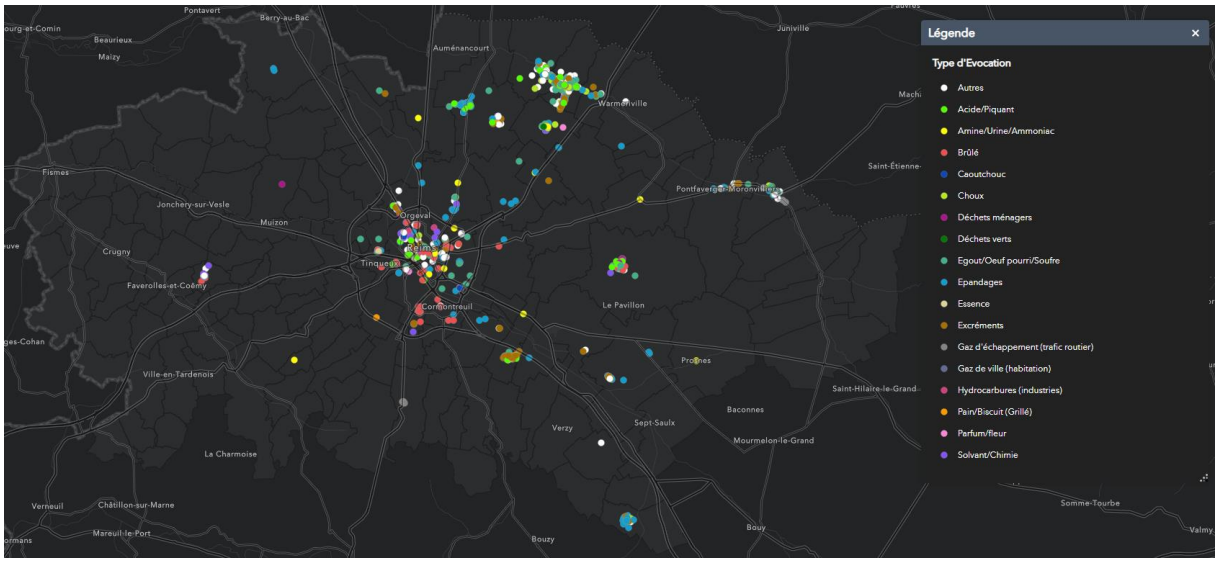

Figure 17 : Répartition géographique et proportion des signalements par évocation sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021

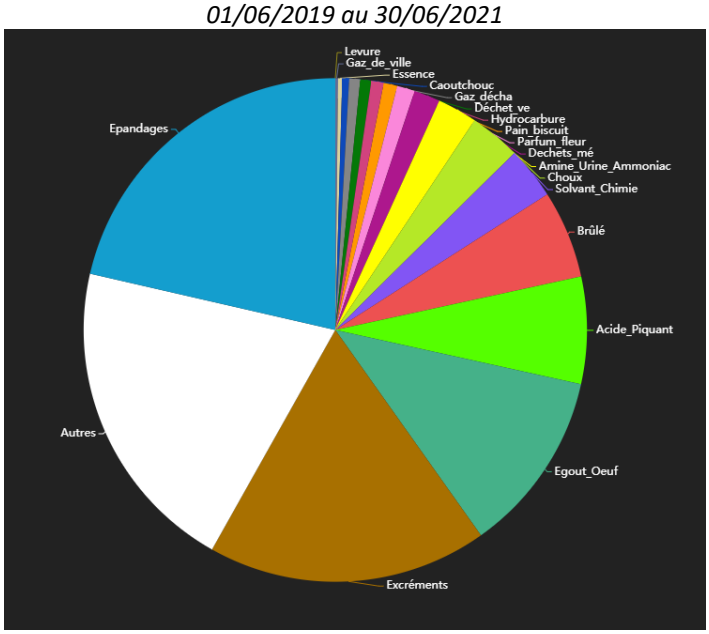

Figure 18 : Proportion des signalements par évocation sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021

La Figure 199 indique l'évolution mensuelle des signalements par évocation et les figures 20 à 23 montrent l'évolution des évocations majoritaires (Épandages, Autres, Excréments et Égout/œuf pourri/soufre).

L'évocation « Epandages » ressort majoritairement au cours des périodes estivales et peut représenter jusqu' à 50% des évocations mensuelles (juillet 2020). L'évocation « Autres » a diminué par rapport à la 1ère année de l'exercice, période pour laquelle les signalants mettaient davantage d'informations dans la partie « commentaire » pour définir l'odeur.

Enfin, les évocations « Excréments » et « Égout/œuf pourri/soufre », apparaissent régulièrement dans les signalements avec une hausse sensible pour l'évocation « Excréments » en période estivale. D'un point de vue répartition géographique, l'évocation « Excréments » concerne principalement 4 communes, à savoir : Bazancourt (69 signalements), Puisieulx (56 signalements), Reims (24 signalements) et Val-de-Vesle (16 signalements). Pour l'évocation « Égout/œuf pourri/soufre », les principales communes concernées sont Bazancourt, Bétheniville et Reims.

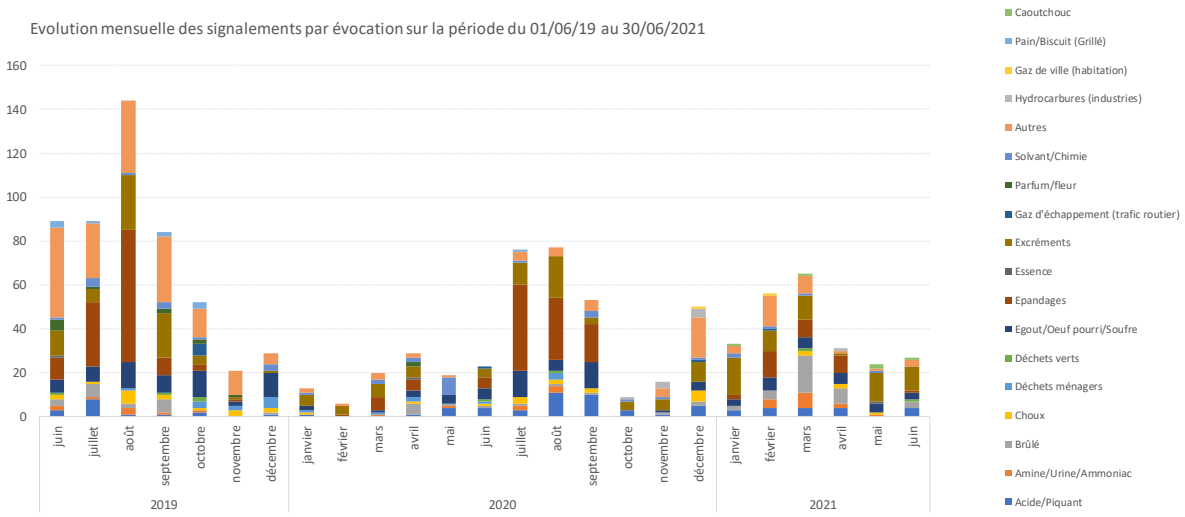

Figure 19 : Evolution mensuelle des signalements par évocation

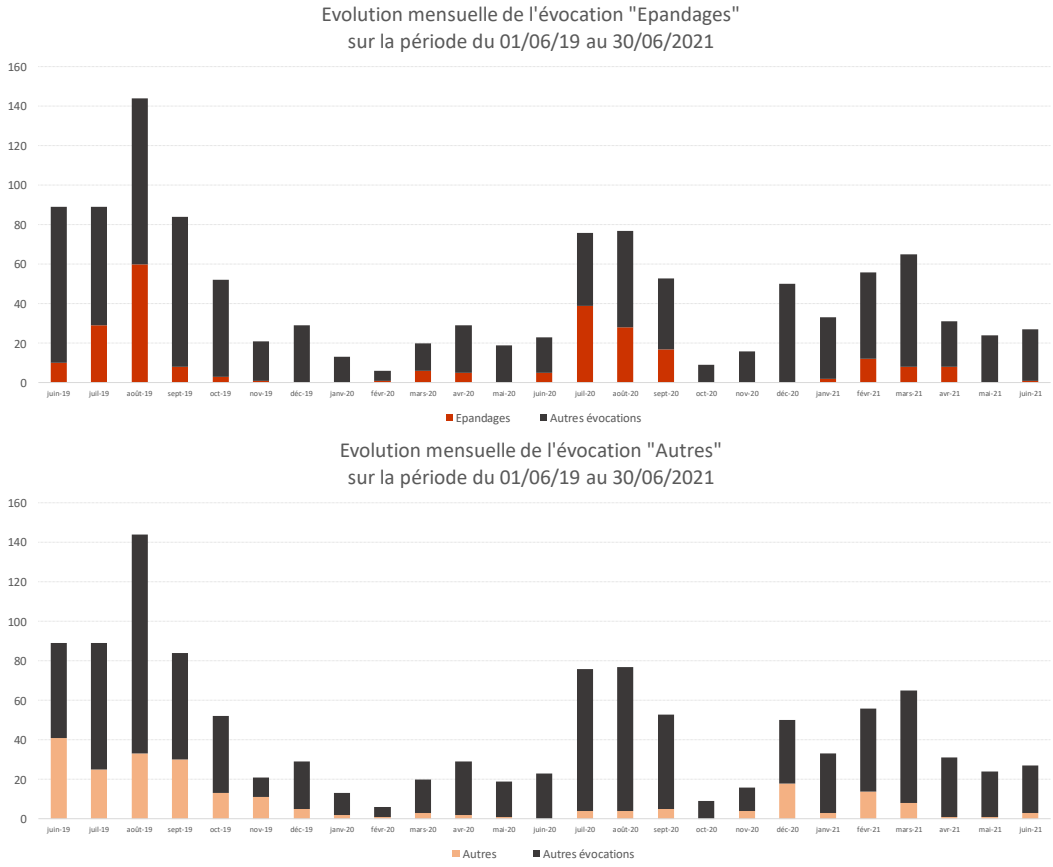

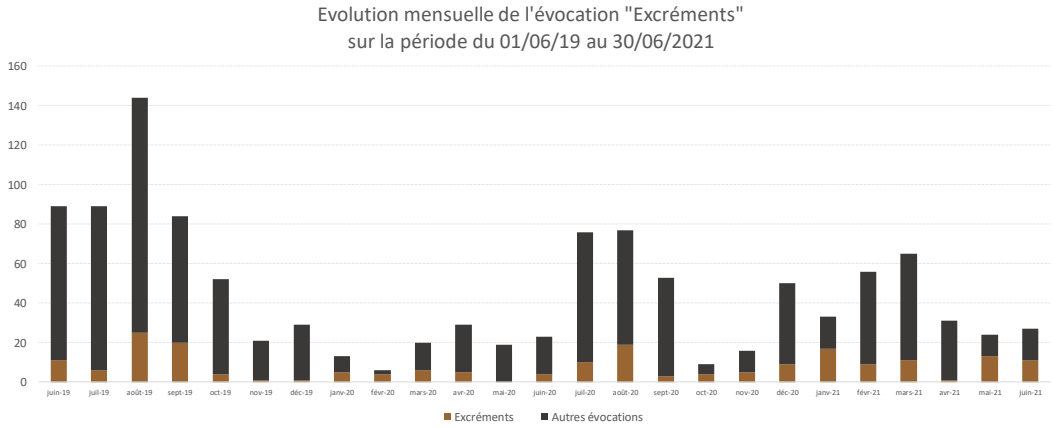

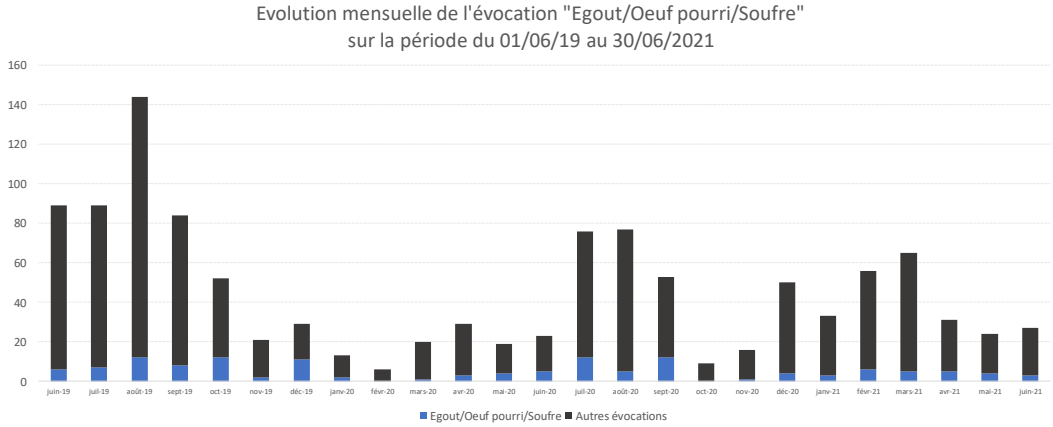

Figures 20, 21, 22 et 23: Evolution mensuelle des évocations majoritaires

2.3. IDENTIFICATION DE CLUSTERS

2.3.1. Zone de Bazancourt

La figure 24 indique l'emplacement des signalements effectués sur la zone de Bazancourt (Bazancourt, Isles-sur-Suippe, Boult-sur-Suippe et Pomacle) avec la répartition communale des signalements. L'évolution mensuelle des signalements sur Bazancourt est, quant à elle, présentée dans la figure 25.

403 signalements ont été réalisés sur la zone de Bazancourt, par **près de 50 personnes** et concernent majoritairement la commune de Bazancourt (243 signalements) puis Boult-sur-Suippe (118 signalements).

L'évocation « Autres » a été très employée sur ce secteur (140 signalements), surtout dans les premiers mois du lancement d'ODO. Les plaignants sont habitués à caractériser les odeurs provenant du pôle agro-industriel des Sohettes, car certains font parties du jury de Nez de la plateforme industrielle piloté par les industriels. Des informations liées au process sont renseignées : alcool, blé cuit (drèches), luzerne déshydratée, etc.

L'évocation « Excréments » est également très utilisée pour caractériser les odeurs du secteur avec 84 signalements.

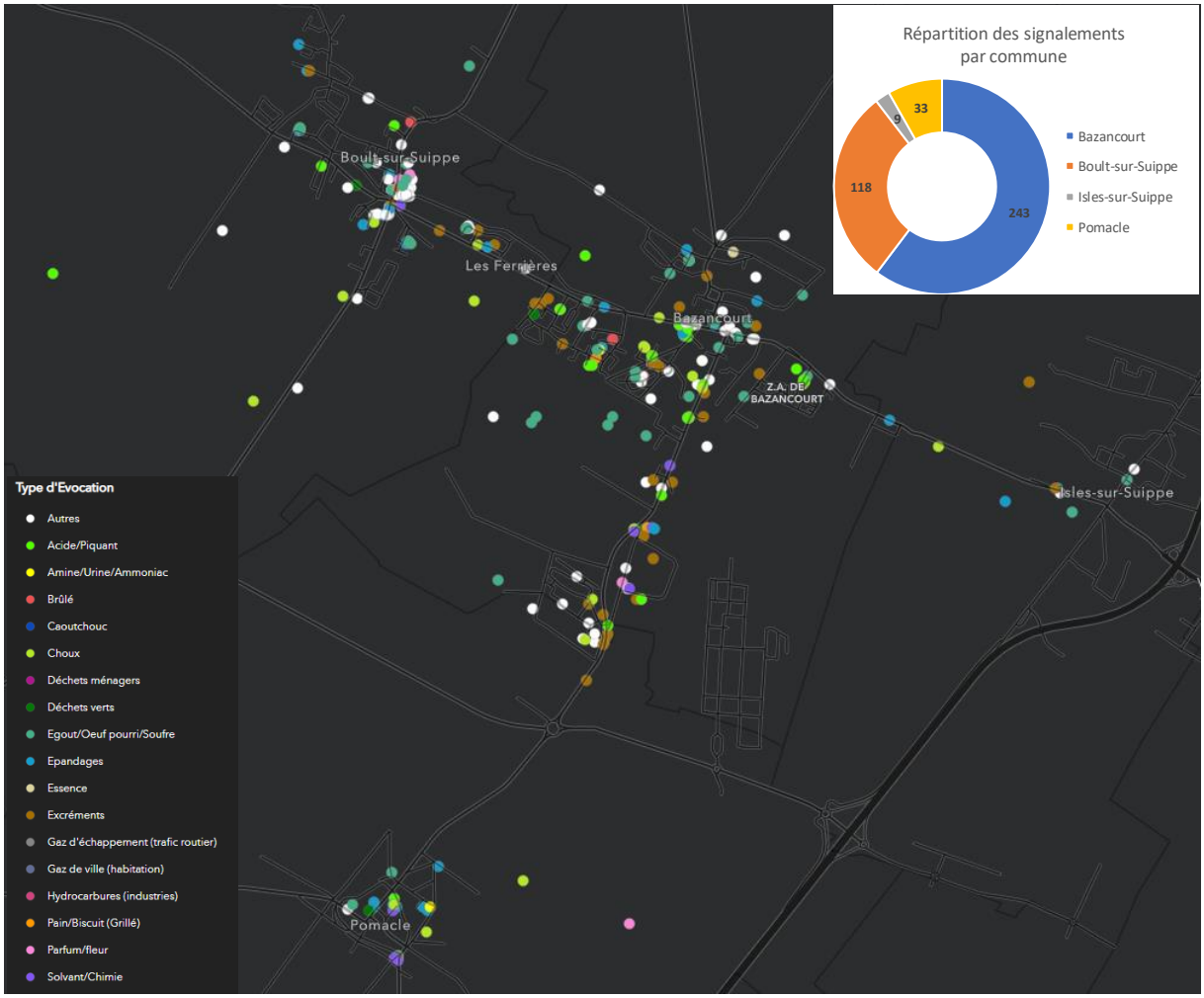

Figure 24 : Répartition des signalements sur le secteur de Bazancourt

L'évolution mensuelle des signalements sur Bazancourt de la figure 25 montre qu'initialement l'évocation « Autres » est la plus utilisée car des odeurs spécifiques aux activités de la zone de Bazancourt étaient mentionnées par les signalants (notamment des personnes intégrées au jury de nez de la zone industrielle). En 2021, c'est surtout l'évocation « Excréments » qui apparait le plus souvent.

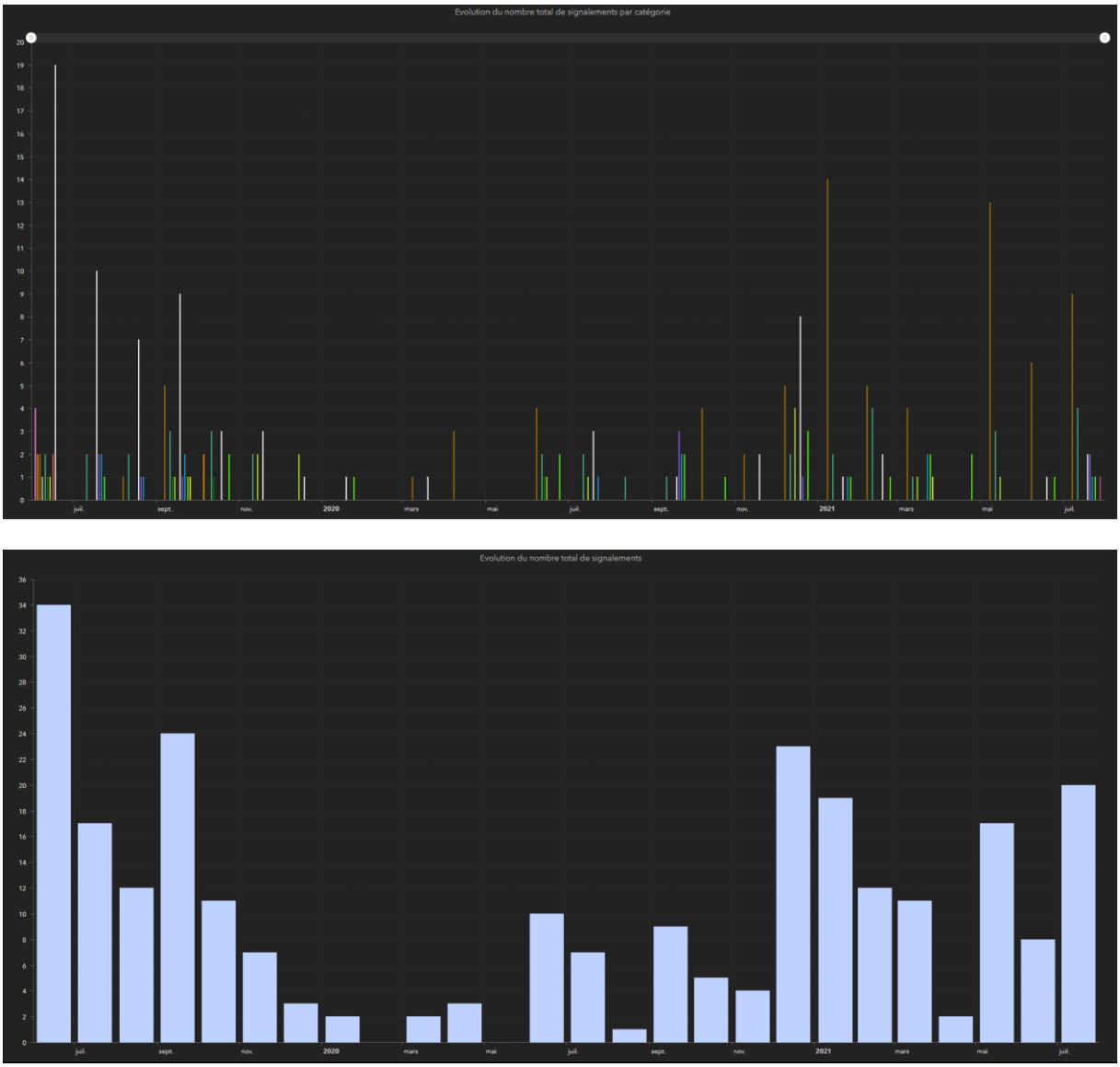

Figure 25 : Zoom sur la commune de Bazancourt (Evolution du nombre total de signalements par catégorie ; Evolution du nombre total de signalements)

2.3.2. Agglomération de Reims

La figure 26 indique l'emplacement des signalements effectués sur l'agglomération de Reims. L'évolution mensuelle des signalements sur la commune de Reims est, quant à elle, présentée dans la figure 27.

266 signalements ont été réalisés sur l'agglomération de Reims, par près **de 70 personnes** et concernent majoritairement la commune de Reims (210 signalements). D'un point de vue géographique, les signalements se répartissent sur l'ensemble de l'agglomération.

Les évocations « Autres » et « Brûlé » ont été très employées sur ce secteur (respectivement 51 et 49 signalements). Dans le cadre des évocations « Autres », nous retrouvons notamment : odeurs liées à des activités de restauration, de peinture de carrosserie, de la fumée de cheminées. L'évocation « Brûlé » est majoritairement ressentie sur la commune de Reims (35 signalements sur 49 au total), notamment du côté du lieu-dit « La Fayère ». Certains signalements avec l'évocation « Brûlé » contiennent des informations complémentaires : fumée de bois ou charbon, hotte du voisin, de végétation, de plastique brûlé, etc.

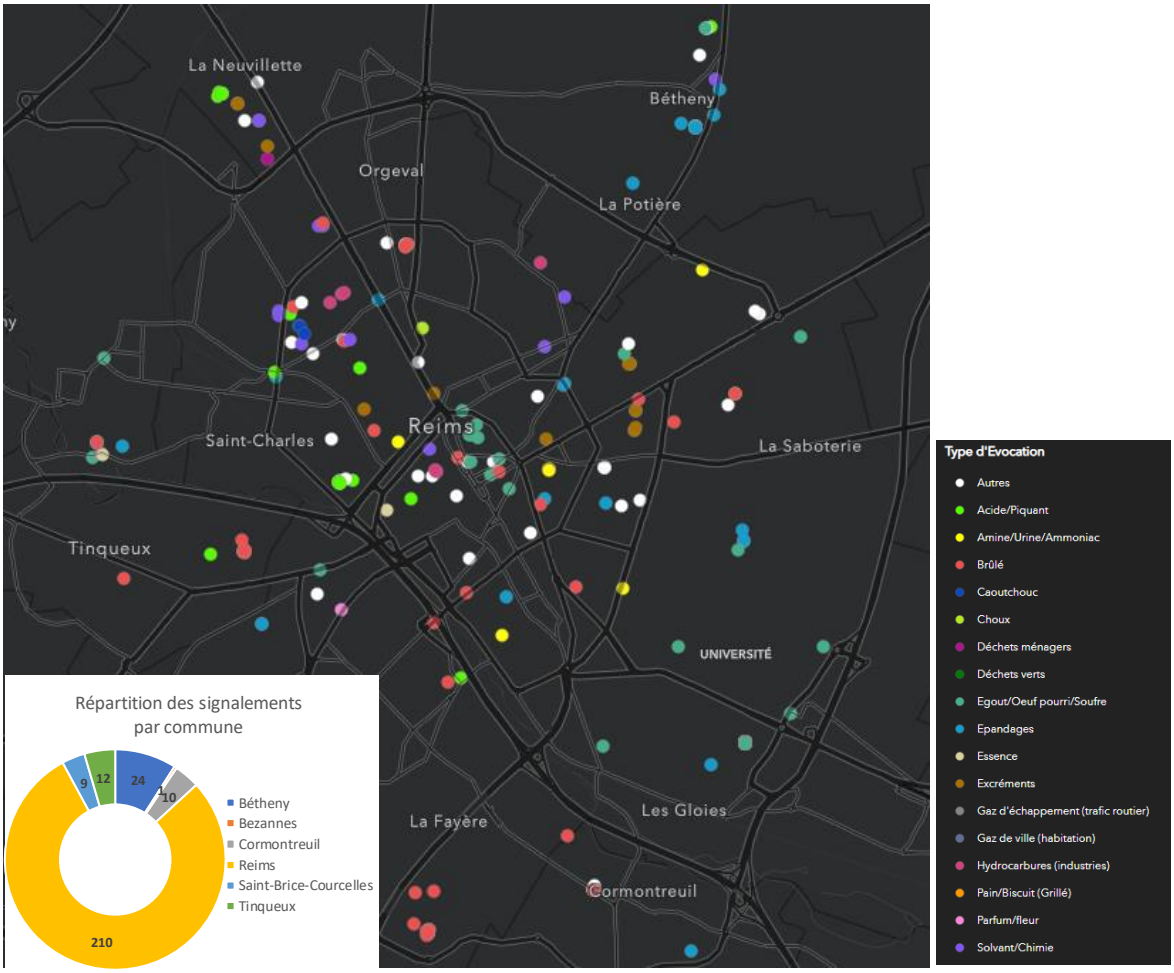

Figure 26 : Répartition des signalements sur l'agglomération de Reims

L'évolution mensuelle des signalements à Reims de la figure 27 montre des signalements réguliers (hors novembre) sur toute la période de juillet à décembre 2019. Sur cette période, l'évocation principale était « Acide/piquant » en juin/juillet puis « Epandages » en août et « Egout/œuf pourri » en décembre. Par la suite, les signalements ont baissé pour être majoritairement en-dessous de 10 signalements mensuels, excepté entre février et mars 2021 avec une évocation de « brûlé » majoritaire.

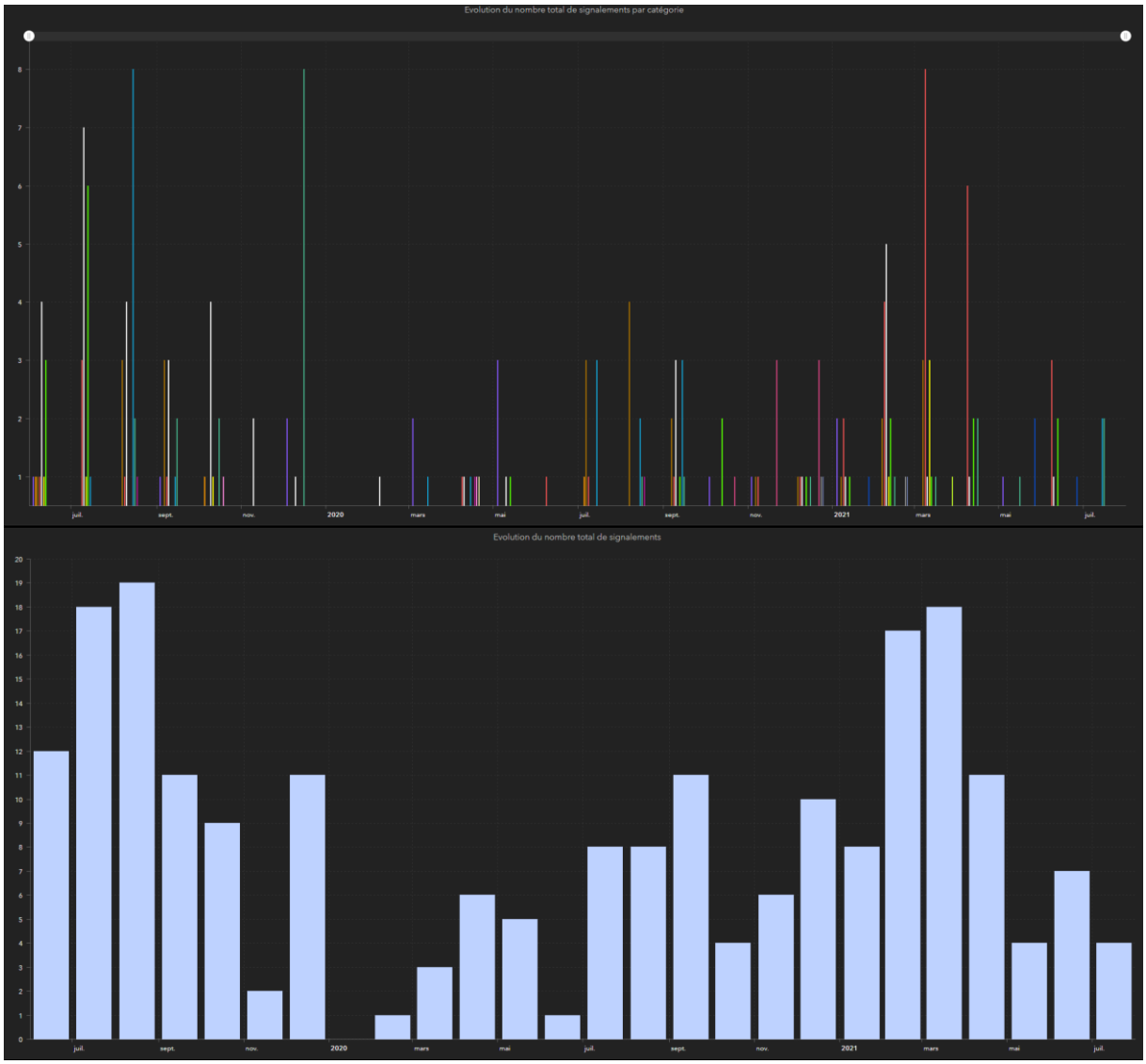

Figure 27 : Zoom sur la commune de Reims (Evolution du nombre total de signalements par catégorie ; Evolution du nombre total de signalements)

2.3.3. Zone de Pontfaverger-Bétheniville

La figure 28 indique l'emplacement des signalements effectués sur la zone de Pontfaverger-Bétheniville avec la répartition communale des signalements. L'évolution mensuelle des signalements sur la commune de Bétheniville est, quant à elle, présentée dans la figure 29.

136 signalements ont été réalisés sur la zone de Pontfaverger-Bétheniville dont 89 % concernent la commune de Bétheniville. D'un point de vue géographique, de nombreux signalements se retrouvent au niveau du lotissement Le Clos Saint-Jean. Plus de 58% des signalements évoquent une nuisance olfactive liée à l'épandage (48 signalements) ou d'égout/œuf pourri/soufre (31 signalements).

Figure 28 : Répartition des signalements sur zone de Pontfaverger-Bétheniville

L'évolution mensuelle des signalements à Bétheniville de la figure 29 montre des signalements plus importants en période estivale avec des évocations « Epandages » puis « Egout/œuf pourri » et « Acide/piquant ».

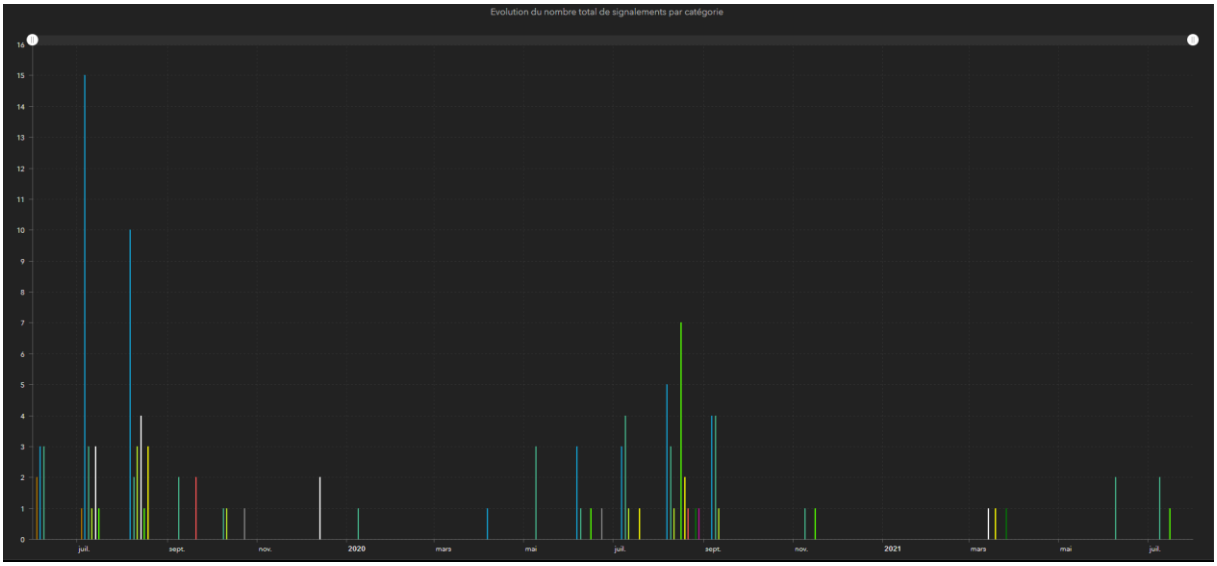

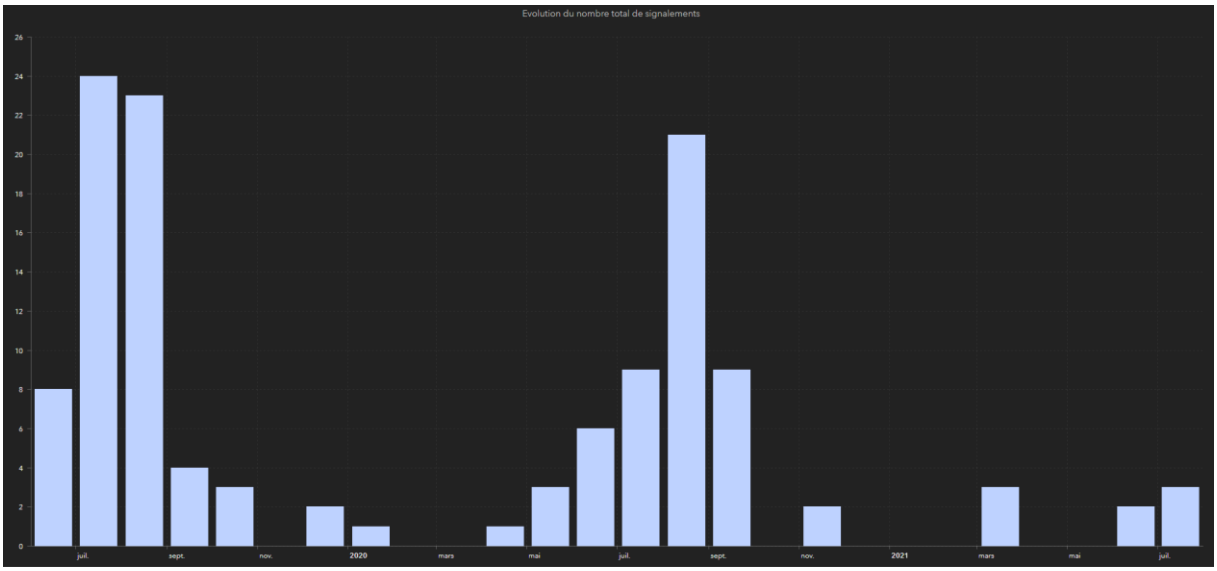

Figure 29 : Zoom sur la commune de Bétheniville (Evolution du nombre total de signalements par catégorie ; Evolution du nombre total de signalements)

2.3.4. Puisieulx

La figure 30 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de Puisieulx. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 31.

76 signalements ont été réalisés sur Puisieulx avec l'évocation « Excréments » prépondérante (56 signalements). D'un point de vue géographique, les signalements se répartissent sur l'ensemble de la commune.

Les mois qui présentent le plus grand nombre de signalements sont septembre 2019 et août 2020 (supérieur à 10 signalements) et sont associés à des activités agricoles (épandage, élevage, odeur de fumier).

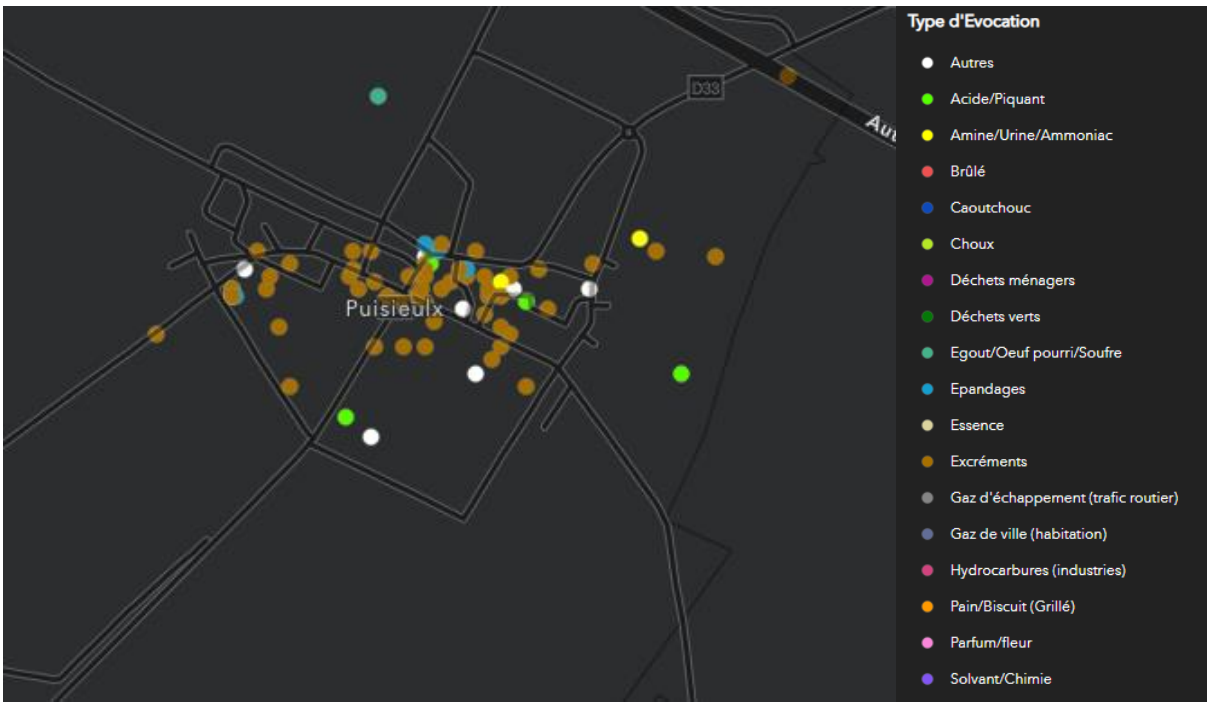

Figure 30 : Répartition des signalements sur la commune de Puisieulx

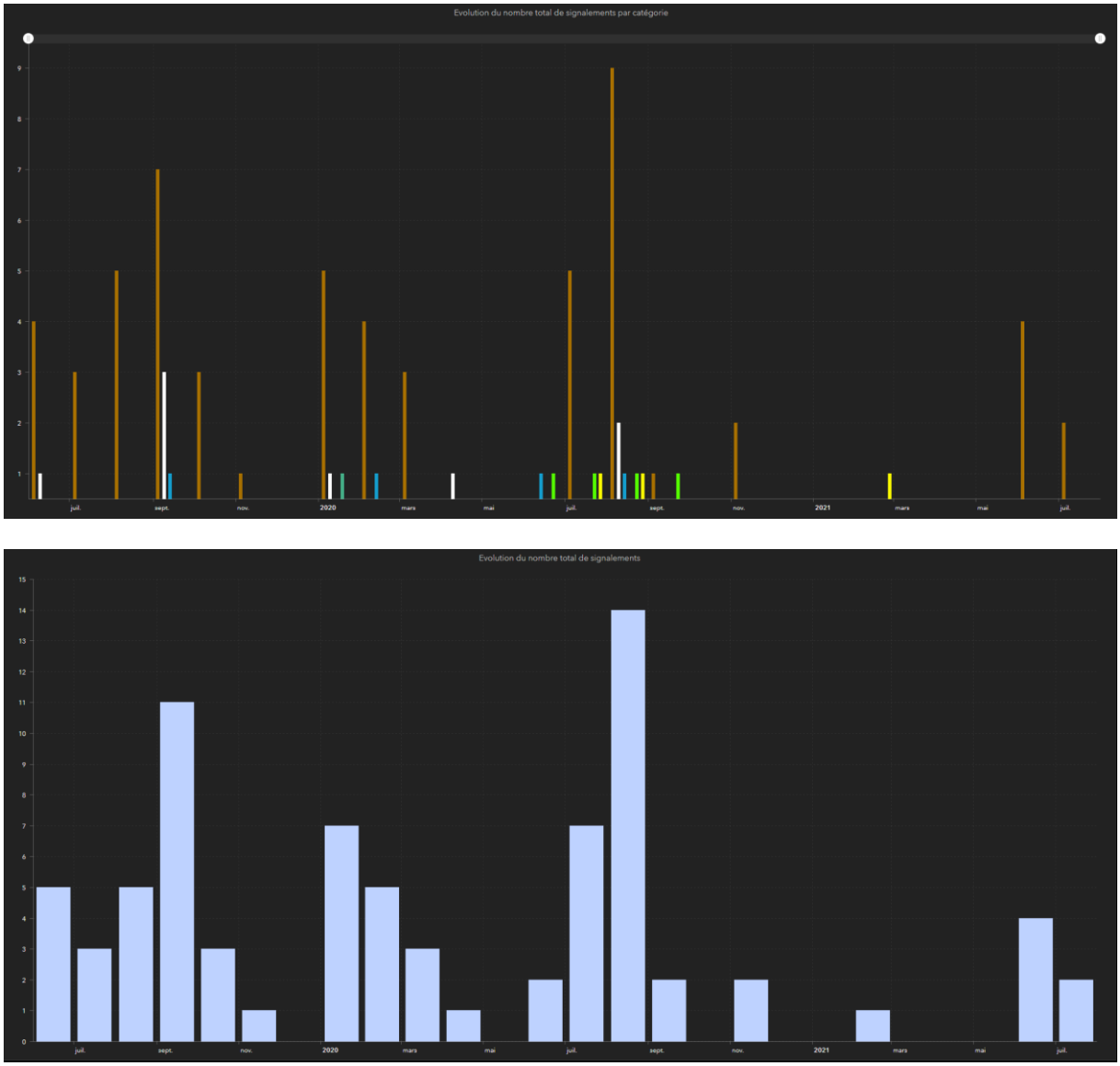

Figure 31 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Puisieulx

2.3.1. Vaudemange

La figure 32 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de **Vaudemange**. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 37.

51 signalements ont été réalisés **sur Vaudemange** avec majoritairement une évocation « épandages » (41 signalements) fortement marquée au cours de l'été 2020 avec, en informations complémentaires, des éléments sur l'épandage d'excréments d'origine animale.

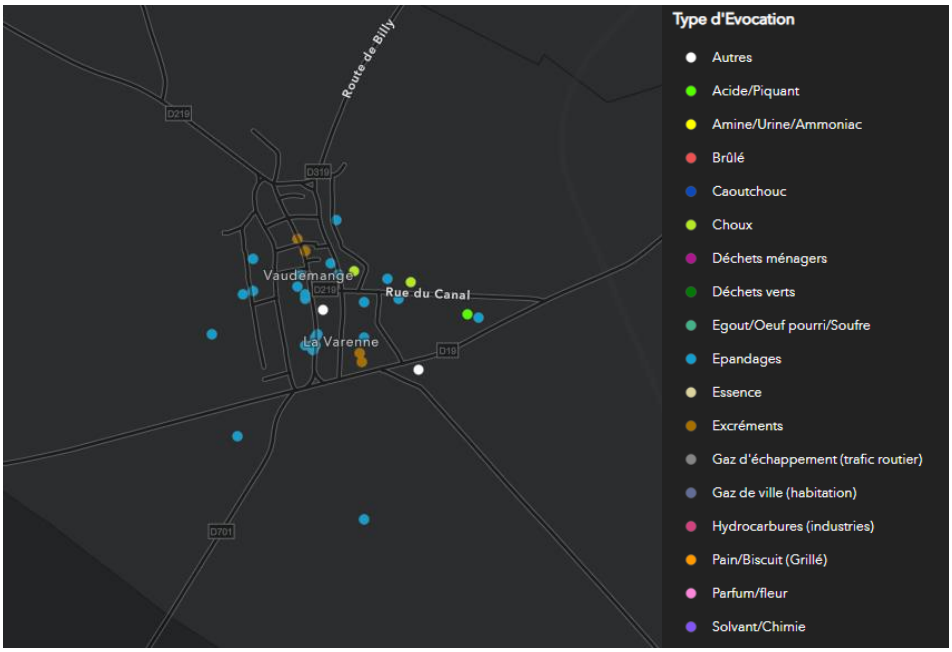

Figure 32 : Répartition des signalements sur la commune de Vaudemange

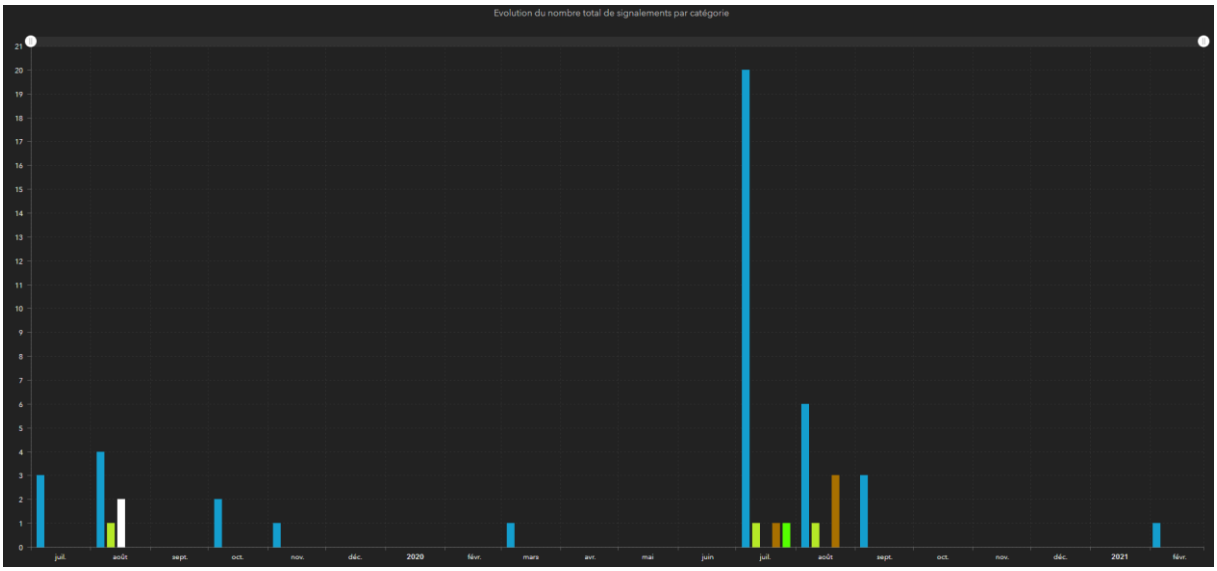

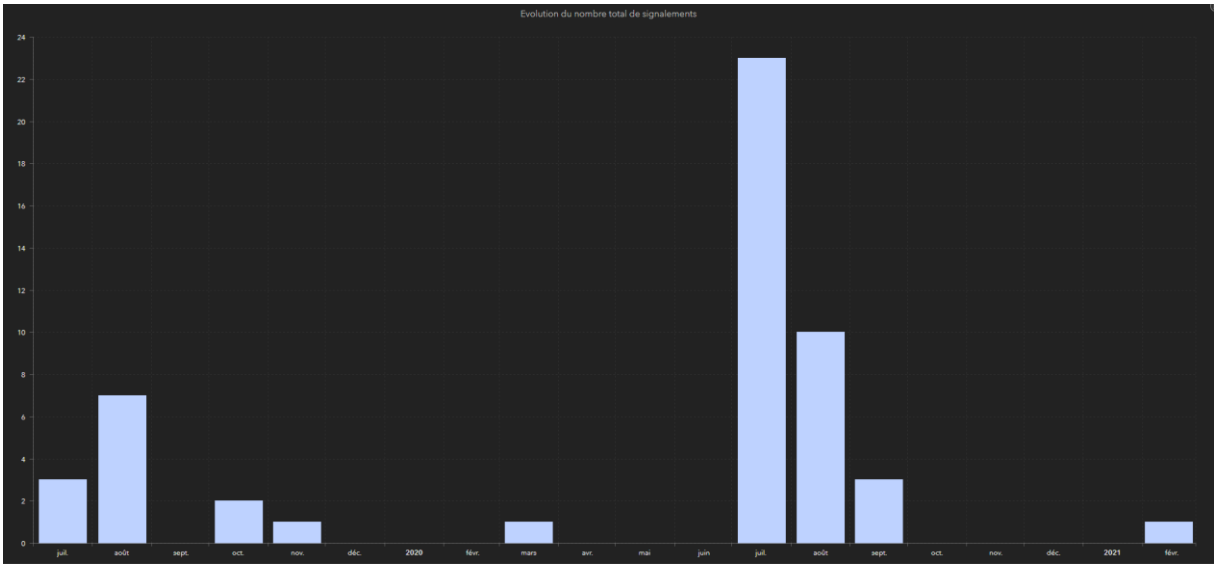

Figure 33 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Vaudemange

2.3.2. Beine-Nauroy

La figure 34 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de **Beine-Nauroy**. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 35.

46 signalements ont été réalisés sur **Beine-Nauroy** avec majoritairement une évocation de « déchets ménagers » (14 signalements) et « égout/œuf pourri/soufre » (13 signalements).

Les plaignants mettent régulièrement en avant l'odeur d'une décharge dans leurs commentaires additionnels aux signalements.

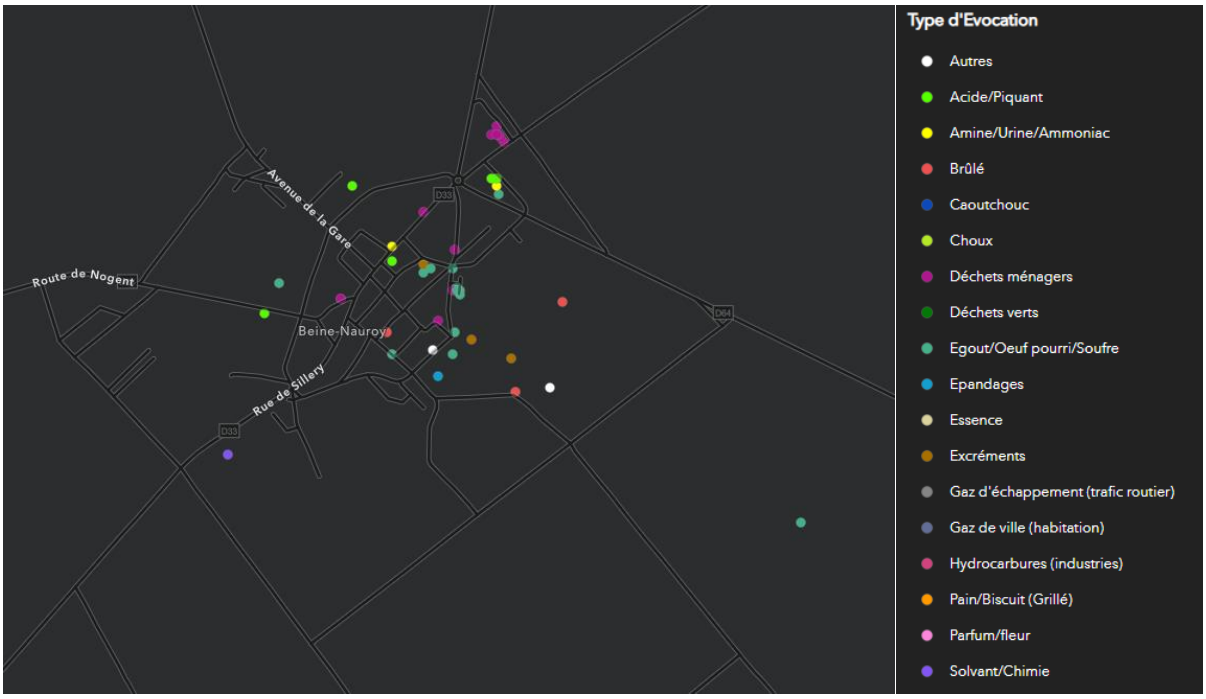

Figure 34 : Répartition des signalements sur la commune de Beine-Nauroy

Les plus grands nombres de signalements pour la commune ont été observés aux mois d'octobre et décembre 2019 avec, pour la période de fin décembre 2019, des demandes de particuliers souhaitant être recontactés avec des évocations d'odeurs de déchets ménagers et d'égout/œuf pourri/soufre.

L'épisode d'odeurs correspondant à la période mars-avril-mai 2020 a été traité conjointement avec le service du développement durable du Grand Reims après renseignement auprès de la DREAL. Des travaux au niveau du site d'enfouissement Véolia encadré par un arrêté préfectoral sont vraisemblablement responsables des nuisances observées. Les plaignants ont été informés.

Sur les 12 derniers mois (de juillet 2020 à juin 2021) la commune ne comptabilise plus que 3 signalements.

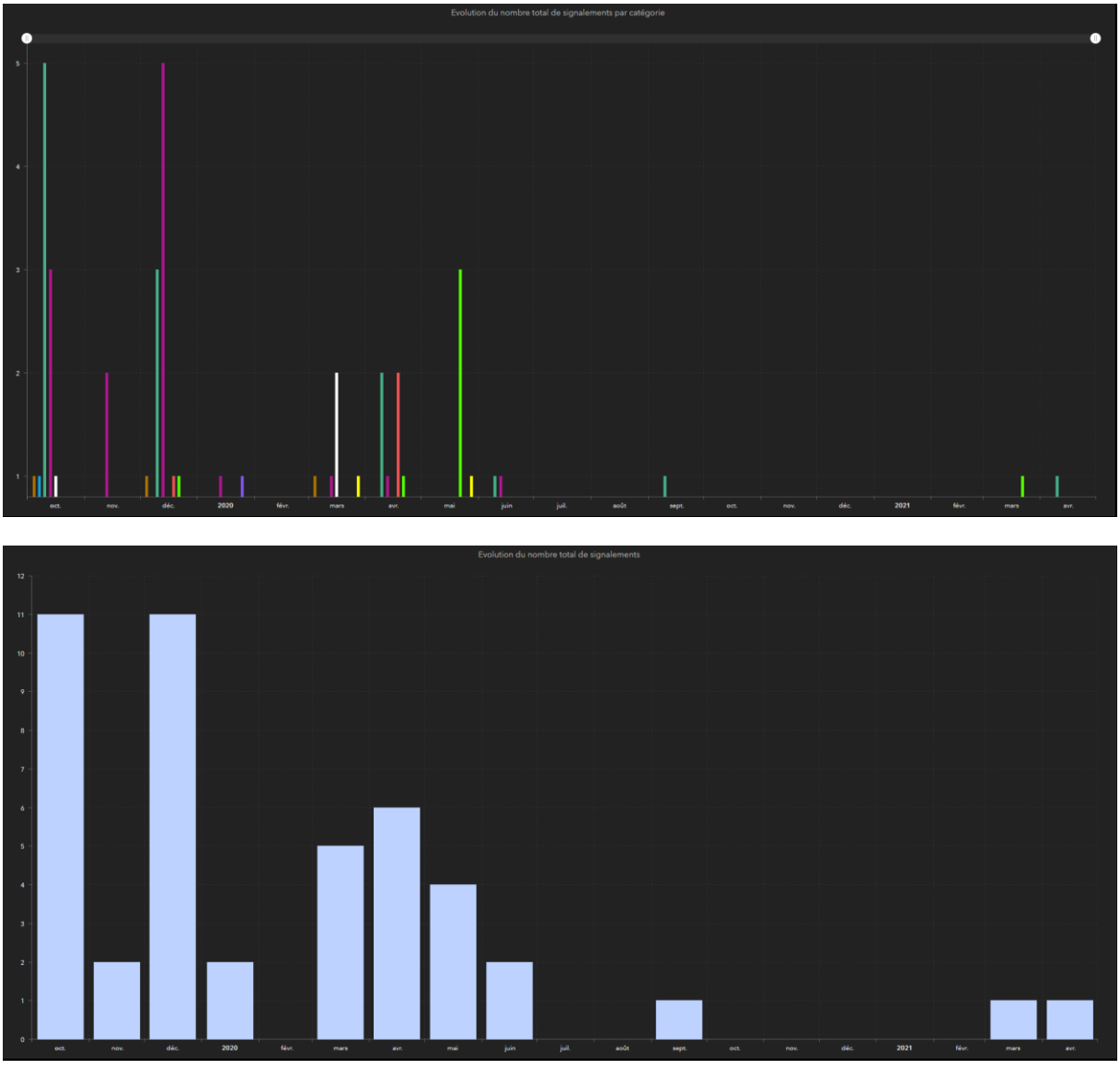

Figure 35 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Beine-Nauroy

2.3.3. Val-de-Vesle

La figure 36 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de **Val-de-Vesle**. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 37.

35 signalements ont été réalisés **sur Val-de-Vesle** avec majoritairement une évocation « épandages » (17 signalements) et « excréments » (16 signalements).

Les plaignants mettent régulièrement en avant l'odeur liée à des activités agricoles. Les signalements sont quasi exclusivement définis sur le secteur ouest de la commune du Val-de-Vesle.

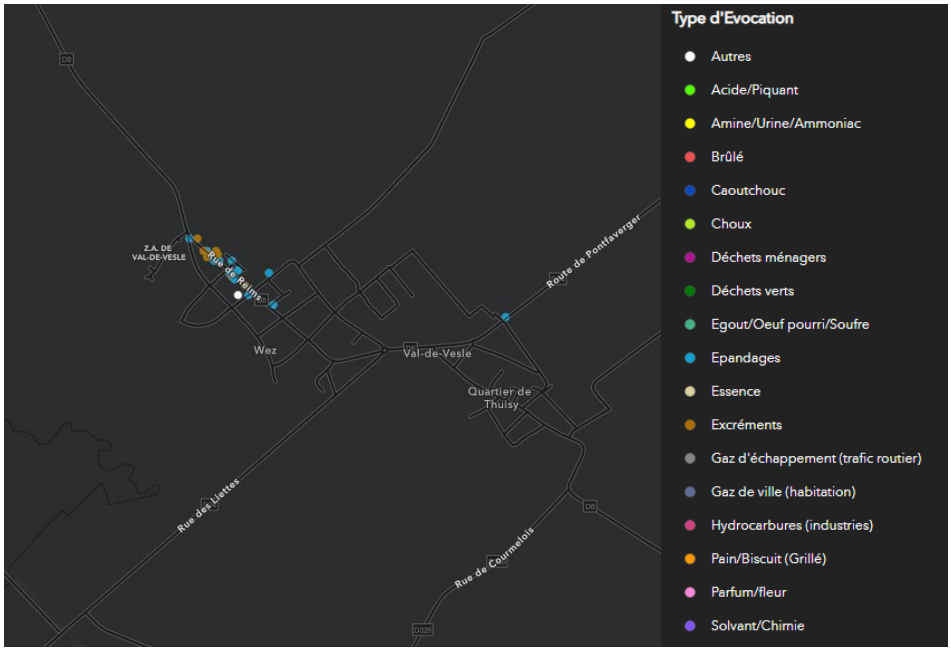

Figure 36 : Répartition des signalements sur la commune de Val-de-Vesle

Les mois d'août et septembre 2019 présentent, à eux seuls, 22 signalements soit 63 % des signalements totaux pour la commune de Val-de-Vesle sur la période de juin 2019 à juillet 2021.

Le dernier signalement émis sur la commune date de mars 2021.

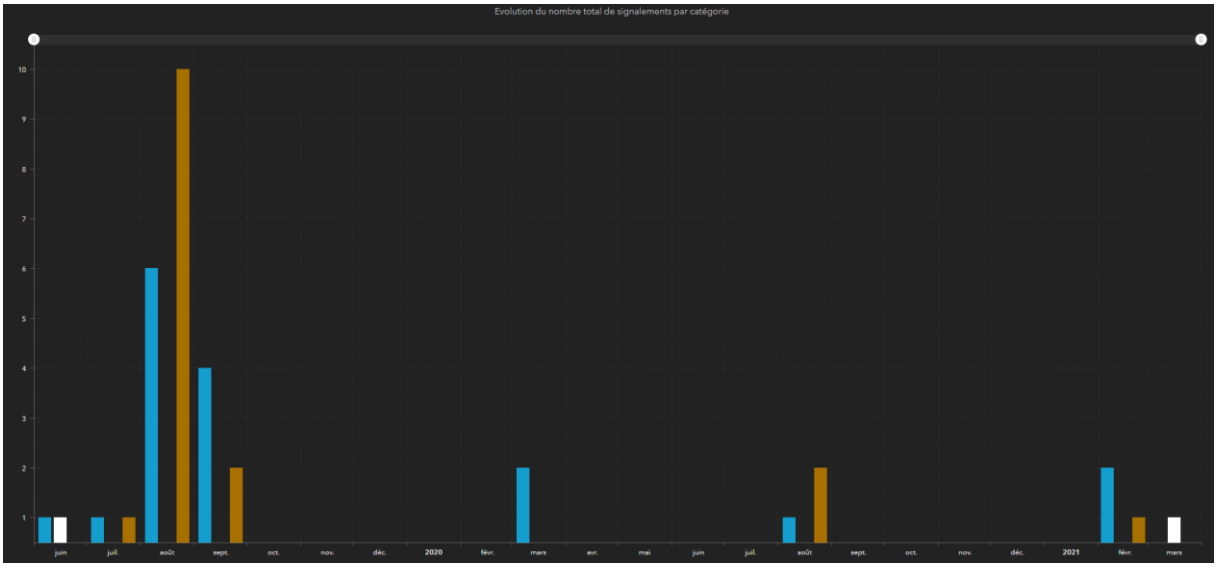

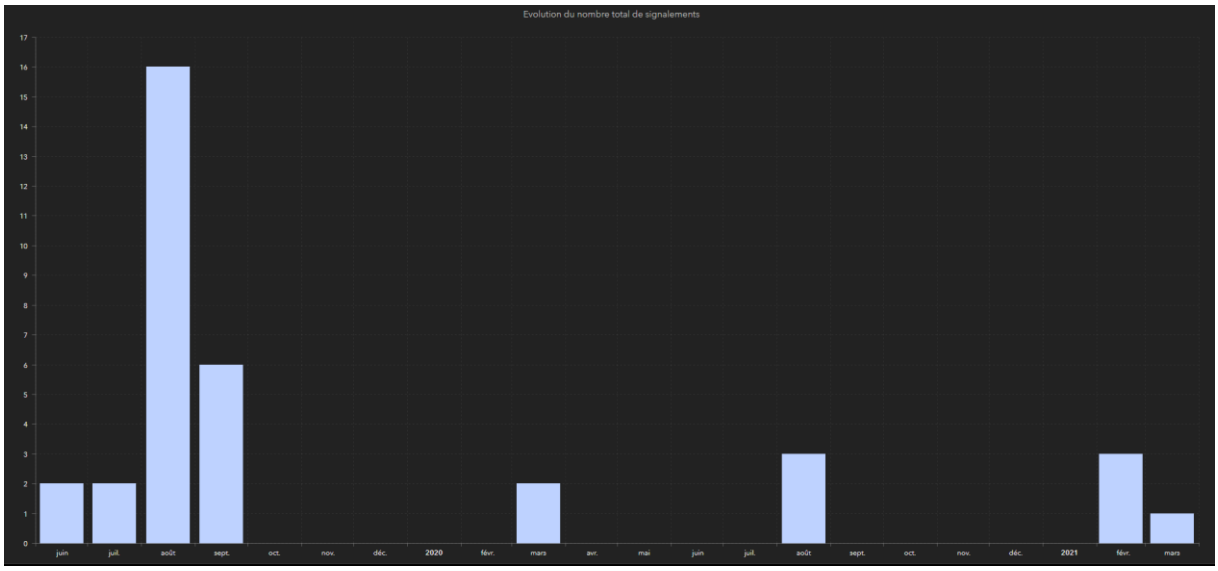

Figure 37 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Val-de-Vesle

2.3.4. Bétheny

La figure 38 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de **Bétheny**. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 39.

24 signalements ont été réalisés **sur Bétheny** avec majoritairement évocation des épandages (14 signalements). En information complémentaire, certaines personnes ont indiqué une odeur de lisier ainsi qu'une odeur de poisson pourri.

Sur les 6 derniers mois, la commune compte 19 signalements de plus soit **79 %** des signalements totaux pour la commune de Bétheny sur la période de juin 2019 à juillet 2021.

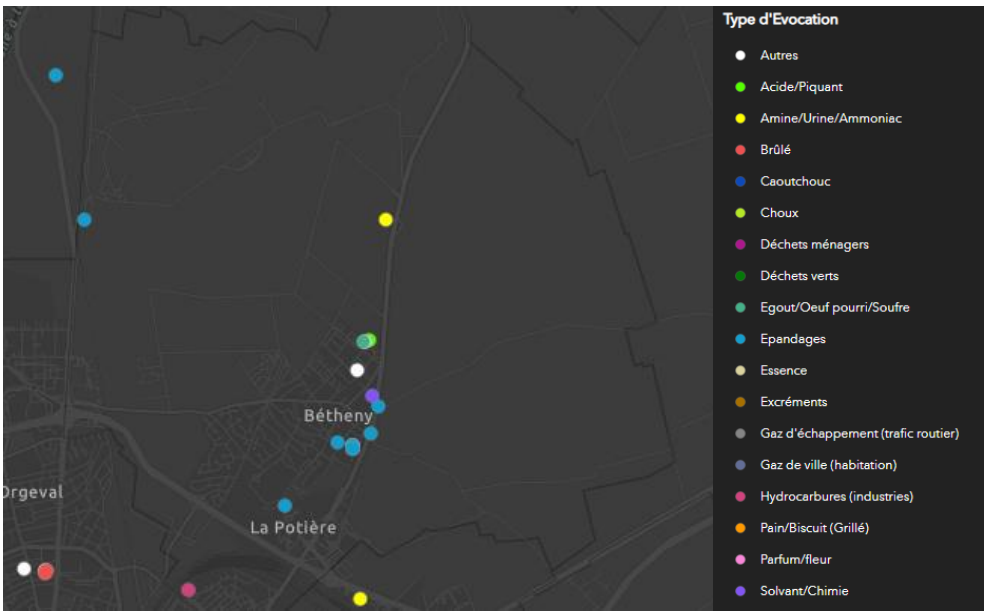

Figure 38 : Répartition des signalements sur la commune de Bétheny

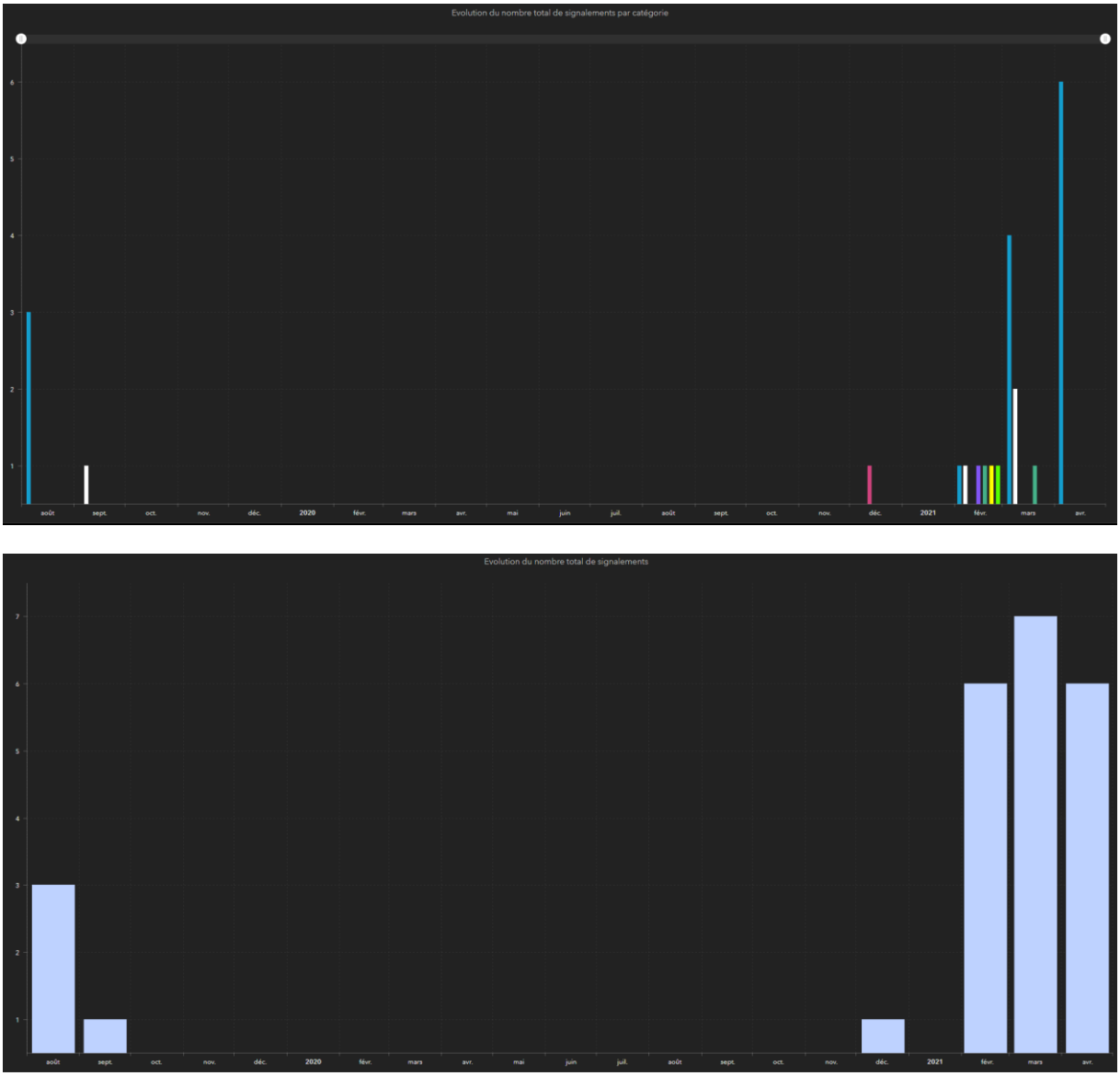

Figure 39 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Bétheny

2.3.5. Treslon

La figure 40 indique l'emplacement des signalements effectués sur la commune de **Treslon**. L'évolution mensuelle des signalements sur cette commune est, quant à elle, présentée dans la figure 41.

18 signalements ont été réalisés **sur Treslon** avec majoritairement évocation de « solvant/chimie » (7 signalements) et « épandages » (4 signalements). Les informations complémentaires transmises par les personnes indiquent que les odeurs seraient liées à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Les mois d'avril et mai 2020 présentent, à eux seuls, 10 signalements soit près de 56 % des signalements totaux pour la commune de Treslon sur la période de juin 2019 à juillet 2021.

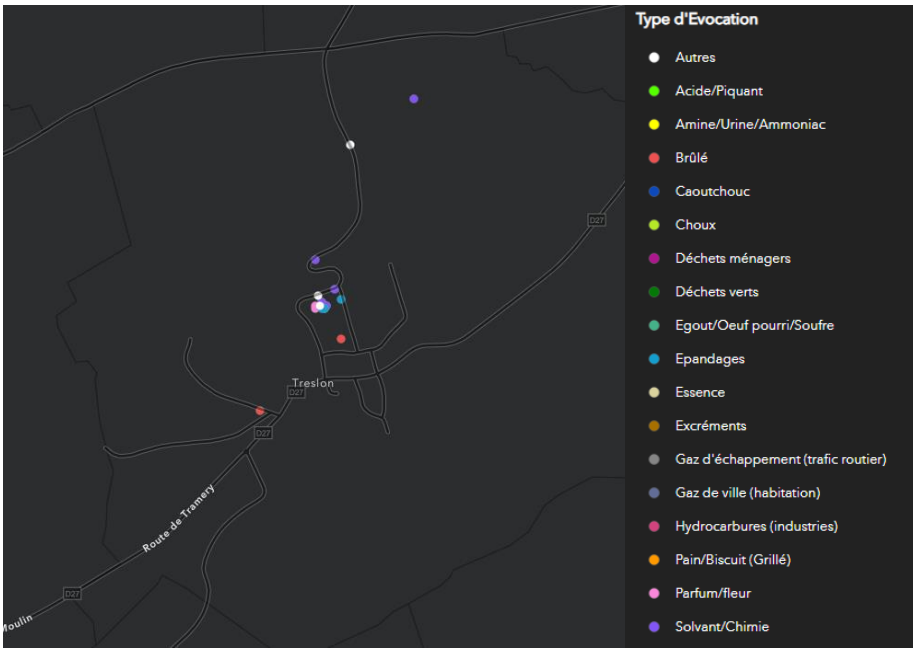

Figure 40 : Répartition des signalements sur la commune de Treslon

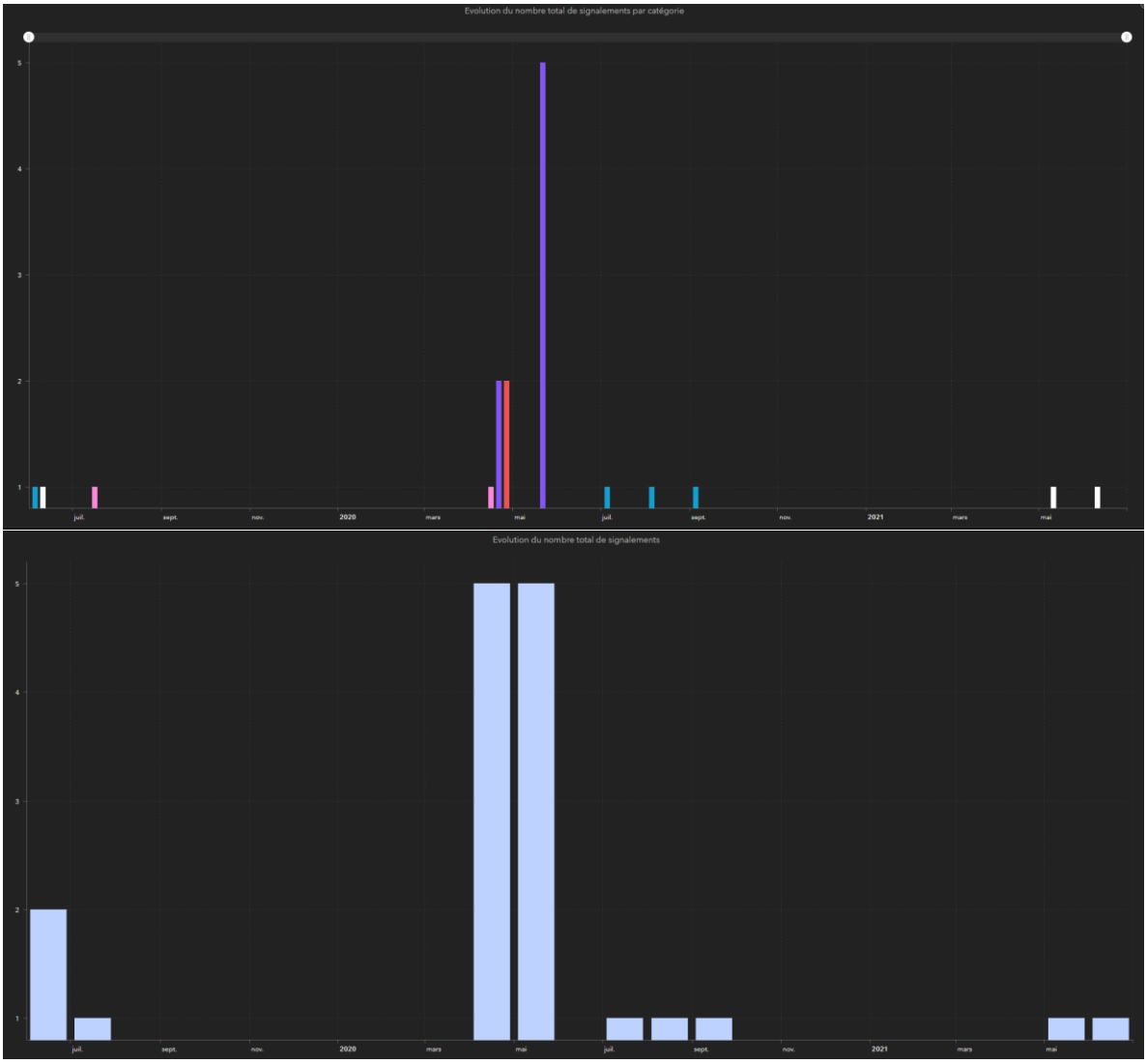

Figure 41 : Evolution du nombre total de signalements par catégorie et du nombre total de signalements sur la commune de Treslon

3. PROPOSITION DE PLANS D'ACTIONS 2021-2022

3.1. CONSOLIDER LA BASE DE SIGNALEMENTS ODO

L'application ODO, désormais mise en place depuis plus de 2 ans sur le territoire du Grand Reims, a permis de mieux comprendre et d'appréhender les nuisances olfactives sur le territoire. En appui de la datavisualisation, nous sommes en capacité de fournir des indicateurs de qualité sur la caractérisation des nuisances olfactives de territoires ciblés avec des informations permettant de s'orienter vers des sources d'émissions. Ces éléments sont d'ores et déjà partagés avec les partenaires, dont les autorités compétentes, pour prises de connaissances des problématiques soulevées et intégration dans le cadre de futures actions à mettre en place de façon territoriale.

Il est nécessaire de poursuivre le recueillement des signalements des nuisances olfactives dans le temps pour évaluer l'efficacité des actions de réduction des émissions d'odeurs mises en œuvre par les exploitants.

3.2. GARANTIR LA PASSAGE DE L'APPLICATION ODO A SIGNALAIR EN TOUTE TRANSPARENCE

Le travail engagé depuis plus de 2 ans avec l'application ODO va pouvoir se poursuivre grâce à une nouvelle application, SignalAir, développée au niveau national pour les Associations Agrées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air, qui permettra, entre autres, une gestion partagée du traitement des signalements odeurs. De nouvelles fonctionnalités seront disponibles comme la gestion de « pic d'odeur » par la configuration d'alerte sur l'application.

Ce passage, dont la date reste à déterminer, va se faire en tout transparence d'un point de vue « utilisateur » de l'application ODO avec une réorientation sur l'application SignalAir. De même, toute une démarche de communication sur l'outil sera développée au niveau national et réadaptable à une échelle régionale/locale.

3.3. POURSUIVRE LES ACTIONS MENEES EN TERMES DE COMMUNICATION

- Mise à jour avec une fréquence trimestrielle de la Datavisualisation.
- Proposer une newsletter trimestrielle aux partenaires, aux déclarants mais aussi au Grand Public.
- Relancer une campagne de communication de l'outil de signalements en s'appuyant des Pôles Territoriaux.
- Le territoire ouest, nord-ouest du Grand Reims présente peu de signalements, une communication de l'outil serait souhaitable sur ces territoires afin de s'assurer que l'absence de signalements n'est pas due à la méconnaissance d'ODO.
- Poursuivre la communication auprès des déclarants via les newsletters propres à l'application ODO (puis Signal'air) et en développant des notes/articles/flux présentant des bilans saisonniers et des actions entreprises sur le terrain pour améliorer la situation.

3.4. DEFINIR UN PLAN D'ACTION SPECIFIQUE A LA ZONE DE BAZANCOURT

Le secteur de Bazancourt présente le plus grand nombre de signalements émis depuis la mise en place de l'application ODO. C'est une zone bien identifiée en termes de nuisances olfactives avec, parfois, des périodes de signalements élevés sur des pas de temps très court. Ces éléments viennent compléter les informations apportées par le jury de Nez de la plateforme industrielle piloté par les industriels.

En perspectives, il pourrait être défini de mettre en place un observatoire Pro spécifique à la zone avec le suivi des signalements sur l'application SignalAir et par la mise en place d'un jury de nez qui serait formé au Langage des Nez®.

3.5. DEFINIR LA NOTION DE PIC SIGNIFICATIF POUR UNE NUISANCE OLFACTIVE ET LE PROCESSUS ASSOCIE DE GESTION

Des premiers échanges ont eu lieu sur le sujet de pic significatif et de processus associé lors du comité de pilotage Melchior du 19 mars 2021.

En prenant appui de l'exploitation des données sur 2 ans de fonctionnement de l'application ODO et de l'expérience acquise par d'autres AASQA sur le sujet, les membres du COPIL Melchior vont pouvoir valider, lors du prochain COPIL qui aura lieu le 20 septembre 2021, ce que représente un pic olfactif et ce qu'il induit en termes d'actions.

CONCLUSION

Depuis juin 2019, le Grand Reims a mis en place une stratégie de gestion de la problématique olfactive en s'appuyant sur une plateforme d'information et de concertation sur les odeurs sur le Grand Reims dénommée MElChIOR (plateforME d'information et de ConcertatIon sur les Odeurs pour le Grand Reims).

En pratique, la plateforme de signalement des odeurs s'appuie de l'application ODO, disponible à tout citoyen du Grand Reims pour réaliser un signalement d'odeurs avec une information cohérente et objective.

L'exploitation de la base de signalements recueillis par ODO, en fonctionnement depuis le 1er juin 2019 a permis, avec l'appui de la datavisualisation, d'avoir une photographie détaillée des nuisances olfactives sur le Grand Reims.

1135 signalements ont été recueillis du 01/06/19 au 30/06/2021.

Concernant la répartition géographique des signalements répertoriée, la zone de Bazancourt (**243** signalements à Bazancourt, **118** à Boult-sur-Suippe, **68** à Bourgogne-Fresne, **33** à Pomacle et **9** à Isles-sur-Suippe) et la ville de Reims (**210** signalements) concentrent la majorité des signalements. D'autres communes présentent néanmoins un nombre de signalements relativement important (**supérieur à 45**), à savoir : Puisieulx, Vaudemange, Bétheniville et Beine-Nauroy.

36 communes comptabilisent au moins 1 signalement depuis la mise en place d'ODO sur le Grand Reims. **21%** des signalements ont été réalisés sur la commune de Bazancourt et **19%** sur la commune de Reims. D'autres communes se démarquent également avec un taux de signalement supérieur ou égal à 10% : Bétheniville et Boult-sur-Suippe.

Sur l'ensemble des signalements obtenus sur la période du 01/06/2019 au 30/06/2021, 311 signalements (avec un mail à l'appui) présentent une information sur le fait que les personnes « souhaitent être informées ». En date du 30/06/2021, cela représente un total de 86 personnes sur l'application ODO auquel s'ajoute 59 personnes en tant que partenaires dans le projet Melchior.

Le plus grand nombre de signalements mensuels ont été obtenus dès les premiers mois de lancement de l'application ODO sur le Grand Reims avec un pic observé en août 2019 (144 signalements). La comparaison de l'évolution entre les périodes de juin 2019 à mai 2020 et de juin 2020 à mai 2021 montre une relative similitude avec, néanmoins, des niveaux différents sur certaines périodes dont notamment un « niveau de fond » de signalements plus important de décembre 2020 à juin 2021.

Les évocations les plus utilisées sont « Epandages » avec 243 signalements (21%), puis « Autres » avec 232 signalements (20%), « Excréments » avec 204 signalements (18%) puis Egout/Œuf pourri/soufre avec 133 signalements (12%). Pour la partie « Autres », 60% de cette évocation est indiquée sur les communes de la zone de « Bazancourt, Isles-Suippe, Boult sur Suippe et Pomacle » et près de 18% pour la commune de Reims.

Dans les perspectives à venir pour la plateforme Melchior, nous pouvons noter la définition d'un pic olfactif significatif avec le développement de la procédure associée ainsi que le passage de l'application ODO vers l'application nationale SignalAir.

ANNEXE 1 : COMMUNIQUE DE PRESSE

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Communiqué
Service presse et relations médias
presse@grandreims.fr - espace presse
Tél. : 03 26 77 77 40

Odeurs : une application pour signaler les nuisances

Reims, vendredi 7 juin 2019. Le Grand Reims et ATMO Grand Est lancent l'application ODO ! Cette application accessible à tous via une plateforme web ou téléchargeable sur smartphone permet de signaler les nuisances perçues par les habitants de la communauté urbaine, d'identifier une source potentielle d'odeur pour évaluer dans un second temps la mise en place de solutions techniques de la part des émetteurs.

Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit. Elles sont définies par le code de l'environnement comme des événements polluants contribuant notamment à la dégradation du cadre de vie. Elles peuvent avoir un impact psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.
Grâce à la nouvelle application ODO, chacun pourra signaler une odeur en 1 minute : le nez humain a la capacité de déceler et isoler 1 seule molécule odorante parmi 1 milliard de molécules d'air ! L'application de signalement des odeurs est accessible à l'adresse : www.atmo-odo.fr/publicgrandreims ainsi qu'en téléchargement sur les plateformes IOS et Android en saisissant *ODO ici* dans le moteur de recherche.

Attention, odeurs et qualité de l'air sont deux choses très différentes. Les sources d'odeurs peuvent être très variées : terre, microorganismes, végétaux, animaux, activités humaines... Certains composés peuvent être complètement inodores et pourtant dangereux pour la santé comme le monoxyde de carbone, gaz toxique et mortel résultant d'une mauvaise combustion. Il s'agit également de faire la différence entre une nuisance olfactive ponctuelle ne pouvant être empêchée, liée à certaines activités agricoles par exemple, et un désagrément marqué et répété.

Une cartographie olfactive du territoire de 143 communes

ODO doit permettre d'améliorer la connaissance du territoire et d'identifier les nuisances perçues via un formulaire en ligne détaillé : fréquence, intensité, type, niveau de gêne, localisation… Jusqu'à fin 2019, les signalements permettront de cartographier le territoire et d'identifier les points de nuisance.

Dans un second temps, des bénévoles formés au langage des nez via ATMO Grand Est se déplaceront afin de préciser l'évaluation. En effet, l'olfaction est un sens qui nous permet de reconnaitre et analyser l'odeur perçue, mais de façon subjective. Il est donc essentiel de partager un référentiel commun afin d'échanger de façon objective sur une odeur perçue. Le référentiel retenu est celui du Langage des Nez ®, méthodologie qui permet d'associer à une odeur, non pas une évocation personnelle, mais un référent chimique.

L'objectif d'ODO ?

ODO constitue la première étape d'un espace d'échanges et de concertation piloté par le Grand Reims et animé par ATMO Grand Est. Les réponses apportées, sans être coercitives, seront graduées en fonction des signalements : de la concertation, à l'intervention sur place avec campagne de mesure, en passant par la mise en place d'un observatoire de jury de nez formé au Langage des Nez®.
Pour aller plus loin, le Grand Reims a souhaité mettre en place en collaboration avec ATMO Grand Est une stratégie de gestion de la problématique olfactive via la plateforme d'information et de Concertation sur les Odeurs sur le Grand Reims dénommée MELChIOR.

Retrouver ce communiqué sur l'espace presse en ligne www.grandreims.fr

Communiqué
Service presse et relations médias
presse@grandreims.fr - espace presse
Tél. : 03 26 77 77 40
Valérie Sejean : 06 20 89 75 00
Geneviève Dogué : 06 14 26 81 90
Margot Desautez : 06 14 26 68 61

Le Grand Reims lance MELCHIOR, le dispositif d'information et de signalement des odeurs

Reims, 25 janvier 2021. **Les nuisances olfactives apparaissent comme l'un des principaux motifs de plainte après le bruit et sont ressenties comme une pollution de l'air. Le Grand Reims, avec l'appui d'ATMO Grand Est, a souhaité répondre à ces préoccupations environnementales croissantes pour les riverains par la mise en place d'un dispositif original dénommé MELCHIOR.**

Le dispositif MELCHIOR (plateforME d'information et de Concertation sur les Odeurs pour le Grand Reims) s'appuie sur :

- **un dispositif de signalements des odeurs accessibles à tous appelée ODO**
- **un comité piloté par le Grand Reims et animé par ATMO Grand Est qui regroupera l'ensemble des parties prenantes en charge de proposer des réponses graduées à l'issue du traitement statistique de ces signalements afin de réduire de manière durable les nuisances constatées.**

Un dispositif de signalement des odeurs : ODO

ATMO Grand Est propose aux riverains d'accéder au dispositif de signalement ODO pour signaler toute odeur gênante. Elle est accessible sur le web à l'adresse suivante : https://www.atmo-odo.fr/publicgrandreims ainsi qu'en téléchargement gratuit sur les plateformes IOS et Android en saisissant « ODO ici » dans le moteur de recherche.

Après une année de fonctionnement et près de 595 signalements, ATMO Grand Est est en mesure de présenter un premier bilan ainsi que les modalités de fonctionnement de ce dispositif, encore méconnue des habitants du Grand Reims.

La création d'un comité de gestion des nuisances olfactives

Ce dispositif de signalement ODO est le premier maillon d'une chaîne qui permet de passer du constat individuel à un diagnostic objectivé à l'échelle de l'agglomération. Le comité qui sera mis en place prochainement a vocation à :

- Améliorer le dialogue et la communication entre les parties prenantes
- Echanger sur un diagnostic partagé et cartographié des nuisances olfactives (fréquence/intensité/perception)
- Favoriser le déploiement d'actions par une prise de conscience collective et suivre l'évolution des signalements à cette suite.

Un accès accru aux informations relatives aux nuisances olfactives sur le site du Grand Reims et d'ATMO Grand Est sera mis en place à destination des citoyens du Grand Reims :

- Une newsletter trimestrielle issue du comité
- Une datavisualisation semestrielle mise à jour avec les signalements recueillis via la plateforme ODO

www.grandreims.fr

Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim
Tél : 03 69 24 73 73 – contact@atmo-grandest.eu
Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B
Association agréée de surveillance de la qualité de l'air